



# CONVENTION TERRITORIALE G L O B A L E

Diagnostic, enjeux et priorités  
d'actions pour une convention  
territoriale globale 2026- 2030

Diagnostic social de territoire  
Luberon Monts de Vaucluse



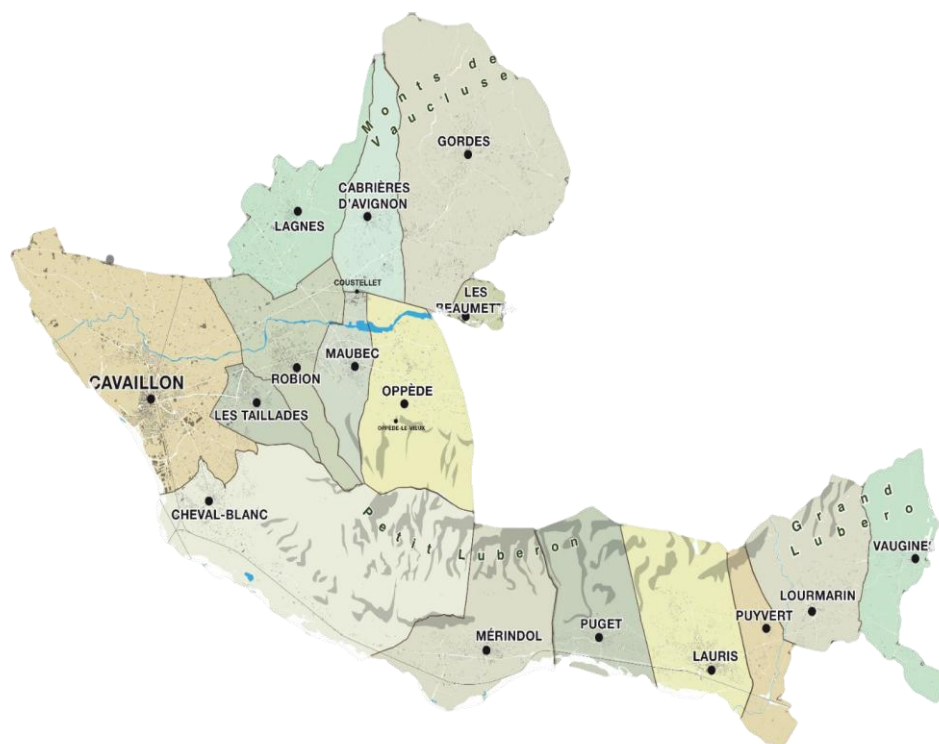
## SOMMAIRE

Introduction.....	3
1 ) La convention territoriale globale (CTG).....	3
2) Rappel de la démarche.....	5
3) L'équipe projet pour impulser la CTG.....	6
4) Evaluation de la CTG 2021-2025.....	6
<b>Partie 1. Contexte socio démographique</b>	
Démographie du territoire.....	8
Les naissances sur le territoire.....	10
Composition des familles.....	12
Vieillesse de la population.....	14
Revenus.....	16
Mobilité.....	18
<b>Partie 2. Analyse de l'offre et des acteurs du territoire</b>	
Petite enfance.....	21
Enfance jeunesse.....	27
Parentalité.....	47
Accès aux droits.....	52
<b>Partie 3. Bilan et analyse</b>	
Synthèse globale du diagnostic partagé et enjeux.....	58
 <b>Annexes</b>	
Portrait de territoire.....	Annexe 1
Fiches d'identités des communes.....	Annexe 2

## Le territoire de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse

### 16 communes

- Cabrières d'Avignon
- Cavailon
- Cheval-blanc
- Gordes
- Lagnes
- Lauris
- Les Beaumettes
- Les Taillades
- Lourmarin
- Maubec
- Mérindol
- Oppède
- Puget
- Puyvert
- Robion
- Vaugines





## Introduction

Le présent document constitue le diagnostic social du territoire de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

Il représente le socle d'analyse préalable à la définition de la stratégie d'action qui sera mise en œuvre au titre de la convention territoriale globale 2026-2030.

Le diagnostic propose une analyse territorialisée de la réalité sociale du territoire de Luberon Monts de Vaucluse, reposant sur le croisement d'une diversité de données : indicateurs socio démographiques issus de l'INSEE, données allocataires CAF Vaucluse et MSA Vaucluse, documents ressources relatifs au suivi et pilotage de la CTG 2021-2025, et actions menées sur le territoire.

### 1 . La convention territoriale globale (CTG)

La Convention Territoriale Globale est une convention-cadre politique et stratégique qui permet d'élaborer et de mettre en œuvre un projet social de territoire :

- Partagé sur des champs d'interventions communs : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits et inclusion numérique ;
- Adapté aux enjeux du territoire et à la diversité des besoins sociaux des habitants (information, accessibilité aux services, prise en compte des besoins spécifiques des familles...);

- Pour une impulsion nouvelle du partenariat en faveur du développement global des territoires : vers l'action publique sociale de demain.

L'objectif de la CAF et des partenaires est de co-piloter et structurer les politiques familiales et sociales territoriales avec les collectivités territoriales et tous les acteurs locaux sur chaque champ d'intervention, dans une logique de développement de l'offre et d'investissement social. La Convention Territoriale Globale constitue un levier décisif à la définition, la mise en œuvre et la valorisation du projet de territoire.

**La Convention Territoriale Globale est une démarche qui vise à :**

- Définir un cadre politique de développement des territoires ;
- Renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire (repérer les besoins collectifs d'une population et apporter des réponses et solutions concrètes).

Elle se concrétise par la signature d'une convention, se substituant à tous les contrats enfance-jeunesse (CEJ), entre notamment la CAF et les communautés de communes. La CTG s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires et permet l'identification des priorités et la définition des moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté :

- En définissant les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin ;
- En optimisant l'offre existante et le développement d'une offre nouvelle afin de favoriser un continuum d'interventions sur les territoires ;
- En mobilisant l'ensemble des ressources du territoire. La CTG renforce les coopérations et contribue ainsi à une plus grande efficacité et complémentarité d'interventions.

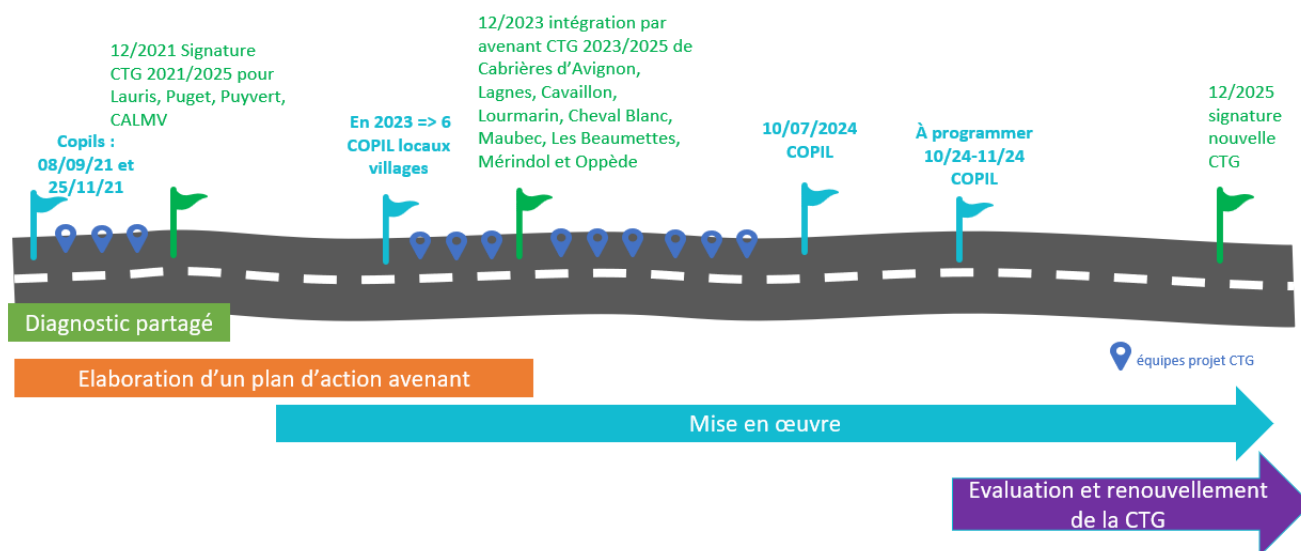
La CTG facilite le rééquilibrage territorial des équipements, pour assurer un accès à tous à des services complets, innovants et de qualité.

## 2) Rappel de la démarche CTG

Quelques dates clefs sont rappelées :

- 12/2021 : Signature de la CTG 2021-2025 pour les communes de Lauris, Puget, Puyvert et CA LMV ;
- 2023 : 6 COPIL partenarial
- 12/2023 : Avenant 2023 qui intègre les villages Cabrières d'Avignon, Lagnes, Cavaillon, Lourmarin, Cheval-blanc, Maubec, Beaumettes, Mérindol et Oppède ;
- 07/2024 : COPIL élus
- 2024-2025 : Préparation du renouvellement de la CTG 2026-2030

## Rappel du contexte et de la démarche CTG sur le territoire CALMV



### **3) L'équipe projet pour impulser la CTG**

L'équipe projet est constituée de :

- ❖ petite enfance : 1 ETP
- ❖ cavillon jeunesse : 0.38 ETP
- ❖ cavillon accès aux droits : 0.5 ETP
- ❖ ruralité jeunesse : 0.8 ETP
- ❖ coordination générale : 0.2 ETP

Tous travaillent en étroite collaboration et impulsent la démarche pour la mise en place d'une méthodologie de travail et du plan d'action.

### **4) Evaluation bilan CTG 2021-2025**

L'évaluation est un élément essentiel de la Convention Territoriale Globale car elle permet de mesurer l'efficacité des actions menées et de vérifier leur adéquation avec les besoins du territoire. Elle constitue un outil de pilotage indispensable pour ajuster les interventions, renforcer la cohérence entre partenaires et optimiser les ressources mobilisées.

En offrant une analyse objective des résultats obtenus, l'évaluation facilite la prise de décision et garantit la transparence du projet. Elle valorise également les initiatives réussies et encourage l'amélioration continue. Ainsi l'évaluation assure la pertinence, l'efficacité et l'évolution de la CTG au service des habitants.

Évaluer une action c'est juger de sa valeur, de la plus-value apportée sur un territoire, sur une problématique ou sur un public au regard d'un projet d'une démarche et d'objectifs fixés.

De façon générale, l'évaluation consiste à :

- examiner la manière dont on parvient ou non à atteindre les objectifs fixés
- donner sens à d'éventuels écarts entre ce qui est produit et ce que l'on visait
- observer des éléments que l'on a produits qui n'étaient pas recherchés
- pointer des pistes d'amélioration et aider à l'ajustement du contenu (actions, dynamiques...).

Les fiches bilan des actions de la CTG 2021-2025 sont présentées ci-après.

# Partie 1. Contexte socio démographique



## Démographie du territoire

### **16 Communes**

Cabrières d'avignon  
Cavaillon  
Cheval-blanc  
Gordes  
Lagnes  
Lauris  
Les Beaumettes  
Les Taillades  
Lourmarin  
Maubec  
Mérindol  
Oppède

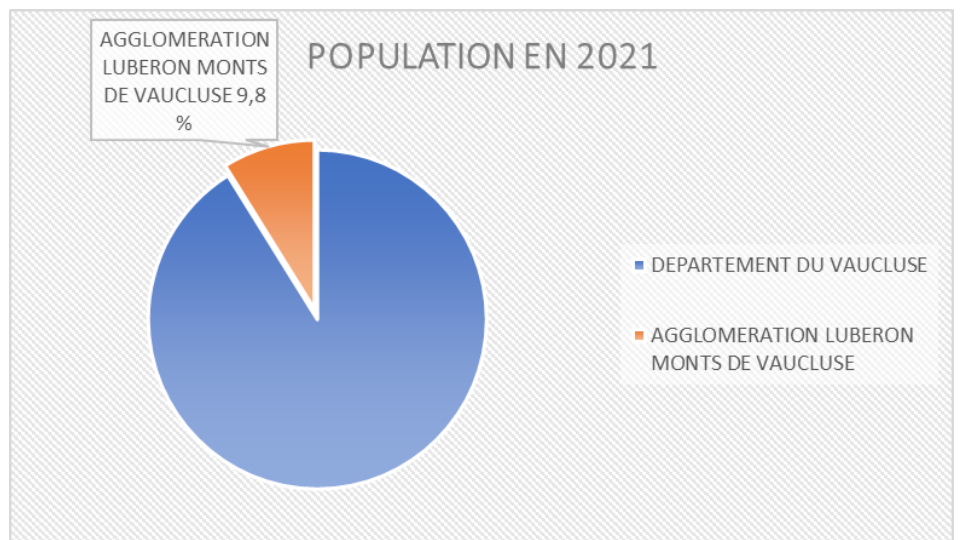
L' agglomération Luberon Monts de Vaucluse est un territoire comprenant 16 communes, pour une population de 55 007 habitants (données INSEE 2021).

Entre 2015 et 2021, la population de l'Agglomération est plutôt à l'équilibre avec une légère diminution de 0.3%.

On observe un vieillissement de la population avec:

- une augmentation des tranches 60 -74 ans et 75 ans et plus,
- une diminution de la tranche 15 -29 ans.

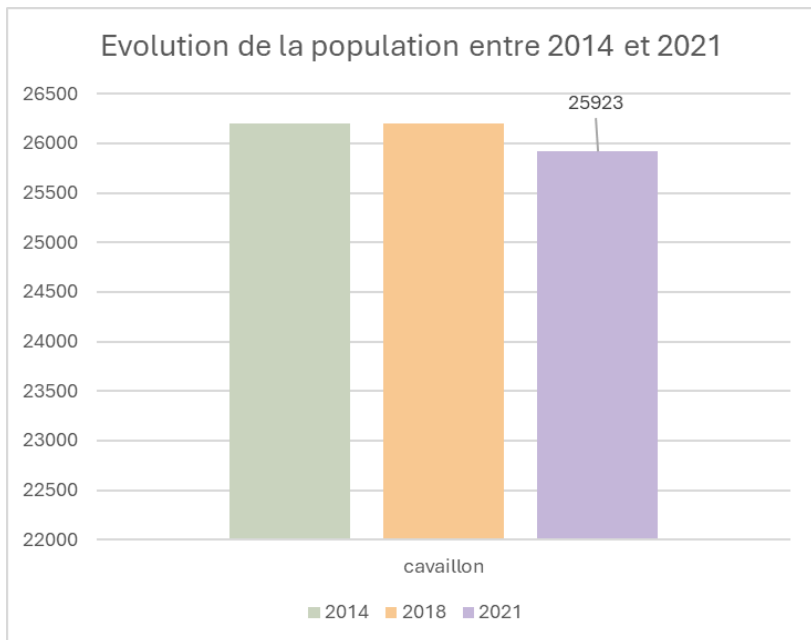
Le territoire représente près de 10% de la population départementale.



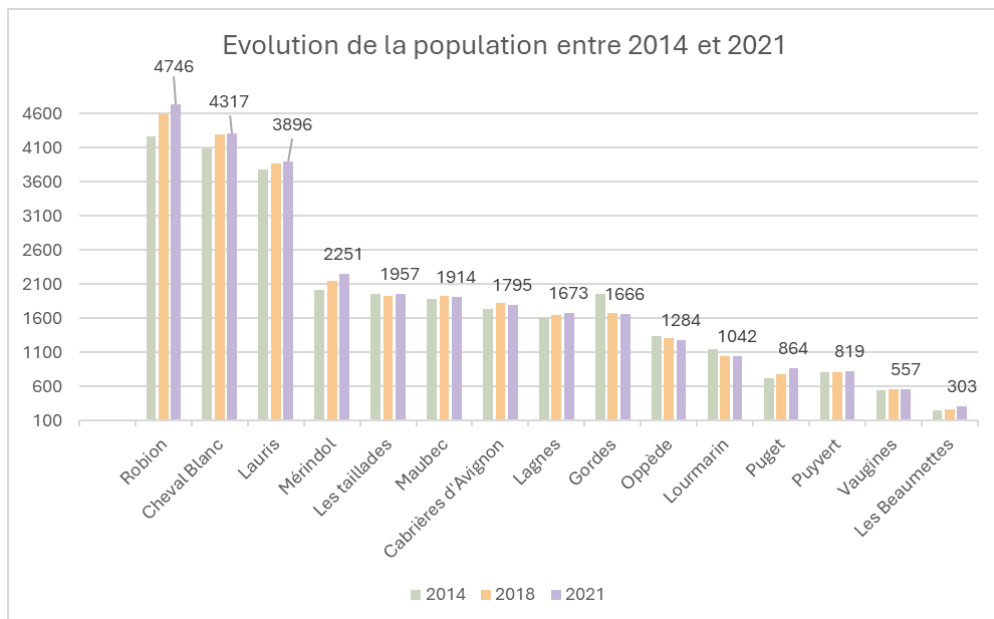
Le territoire de l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse, possède la ville centre Cavaillon, qui compte 25 923 habitants soit 47% de la population du territoire.

On peut observer 9 communes qui ont augmenté leur nombre d'habitants entre 2018 et 2021, contre 7 qui en ont perdu.

Le territoire s'équilibre avec des mouvements de population mais qui restent sur le territoire.



Robion	+159	+3.4%
Mérindol	+104	+4.6%
Puget	+79	+9.2%
Les Beaumettes	+36	+11.9%
Les Taillades	+34	+1.8%
Lauris	+29	+0.75%
Lagnes	+28	+1.7%
Cheval Blanc	+22	+0.5%
Puyvert	+2	+0.25%
Lourmarin	-1	+0.1%
Vaugines	-6	-1.1%
Gordes	-6	-0.4%
Maubec	-19	-0.9%
Oppède	-20	-1.5%
Cabrières d'Avignon	-38	-2.1%
Cavaillon	-275	-1%





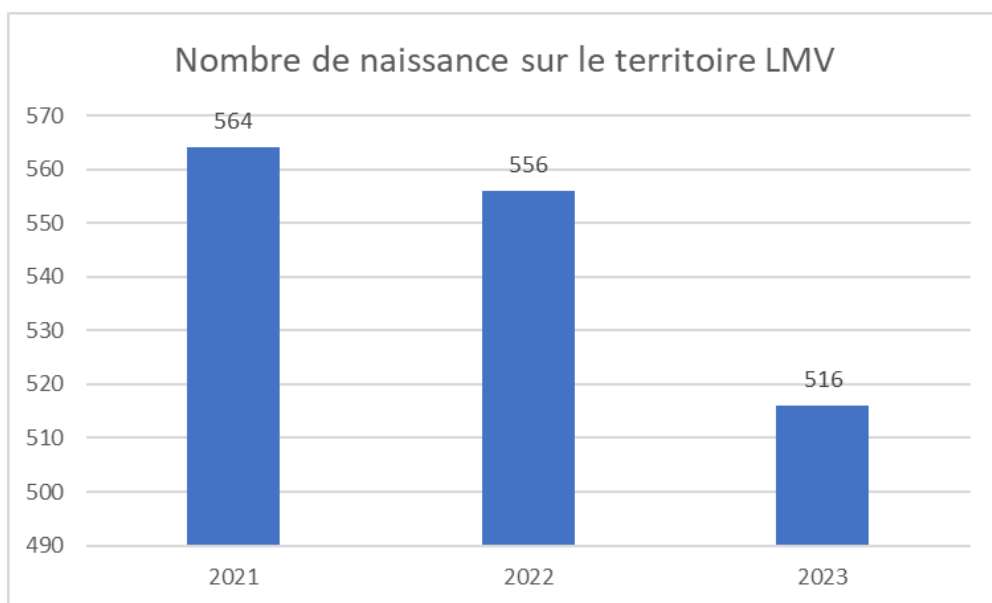
## Les naissances sur le territoire

L' Agglomération Luberon Monts de Vaucluse compte 516 naissances en 2023.

On constate une diminution de 8.5% entre 2021 et 2023 avec 48 naissances de moins.

↳ 1.50% entre 2021 et 2022, avec 8 enfants en moins

↳ 7.20% entre 2022 et 2023, avec 40 naissances en moins.



L'évolution sur le nombre de naissances suit la courbe nationale.

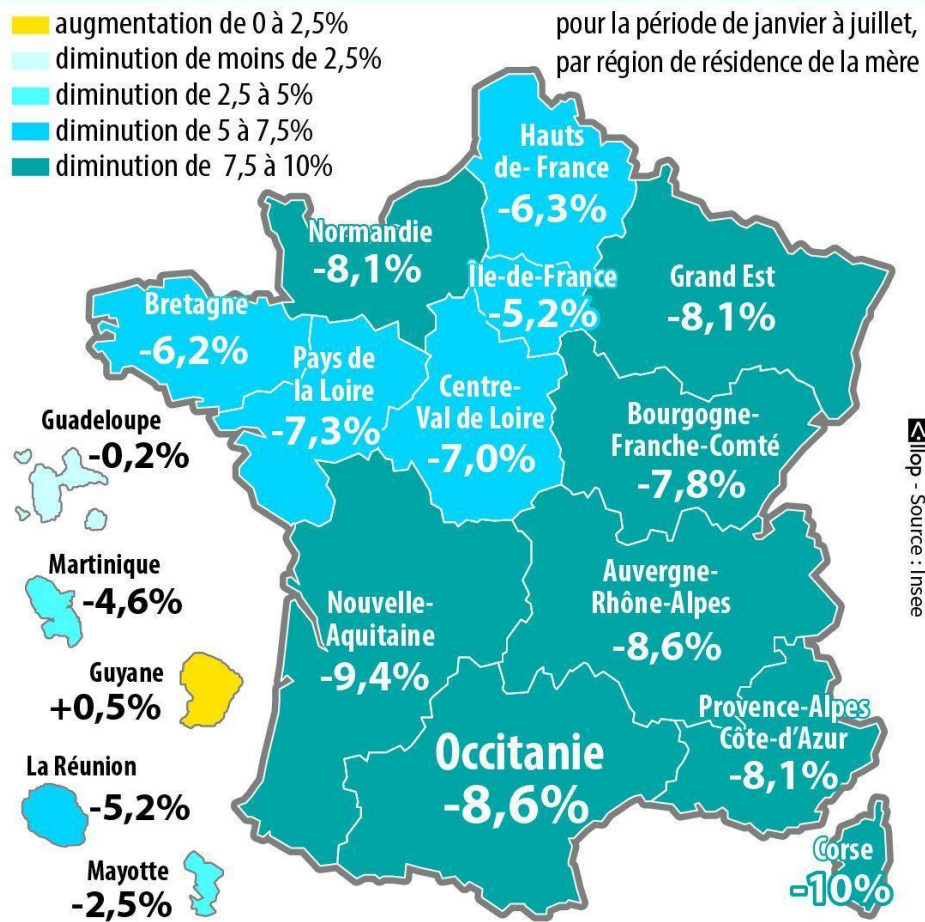
**Selon les données INSEE paru le 16/01/2024 N°1978 :**

*En 2023, 678 000 bébés sont nés en France. C'est 6,6 % de moins qu'en 2022 et près de 20 % de moins qu'en 2010, année du dernier pic des naissances.*

Nous pouvons constater que l'agglomération à une diminution inférieure à celle de la région et du département.

ENTRE 2021 et 2023	
Puyvert	+7
Cabrieres	+4
Cheval blanc	+4
Puget	+3
Lourmarin	+3
Vaugines	+3
Merindol	+2
Les Beaumettes	+2
Gordes	-1
Lagnes	-3
Oppede	-5
Maubec	-6
Lauris	-8
Les Taillades	-9
Robion	-16
Cavaillon	-28

## Évolution du nombre de naissances entre 2022 et 2023

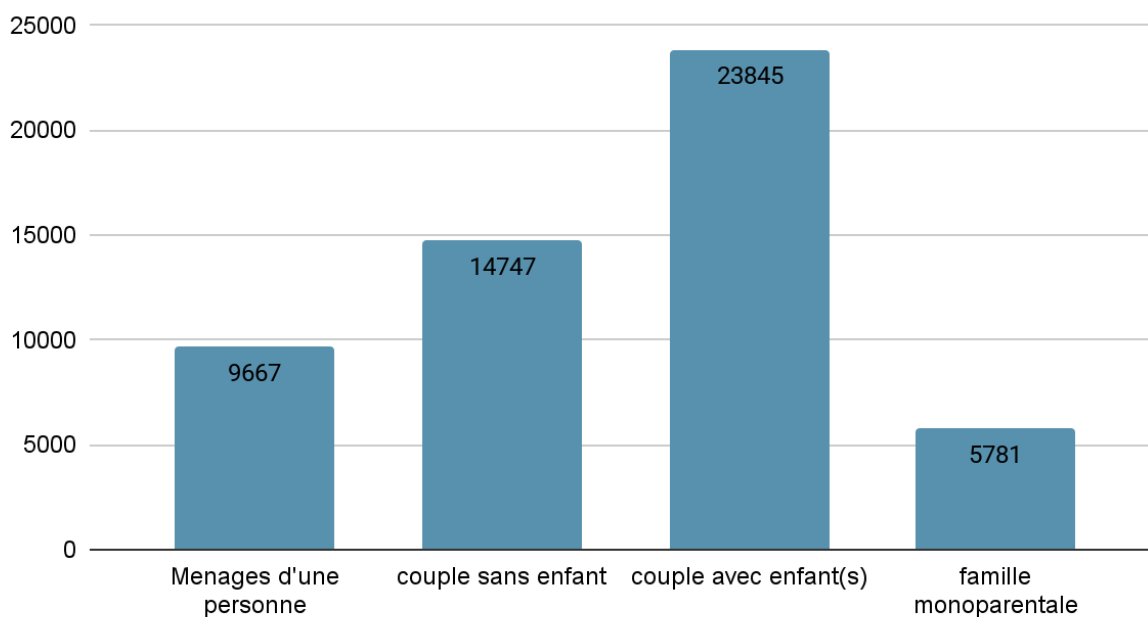




## Composition des familles

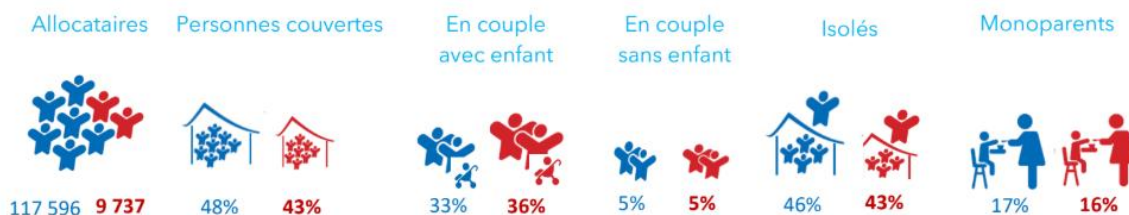
La répartition majoritaire des ménages du territoire est essentiellement des couples avec enfants.

### Compositions des familles en 2021 sur LMV Agglomération



Les indicateurs de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) démontrent que l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse a un taux de couple avec enfant supérieur à la moyenne départementale et une part de famille monoparentale légèrement inférieure.

## Allocataires (données 2023)



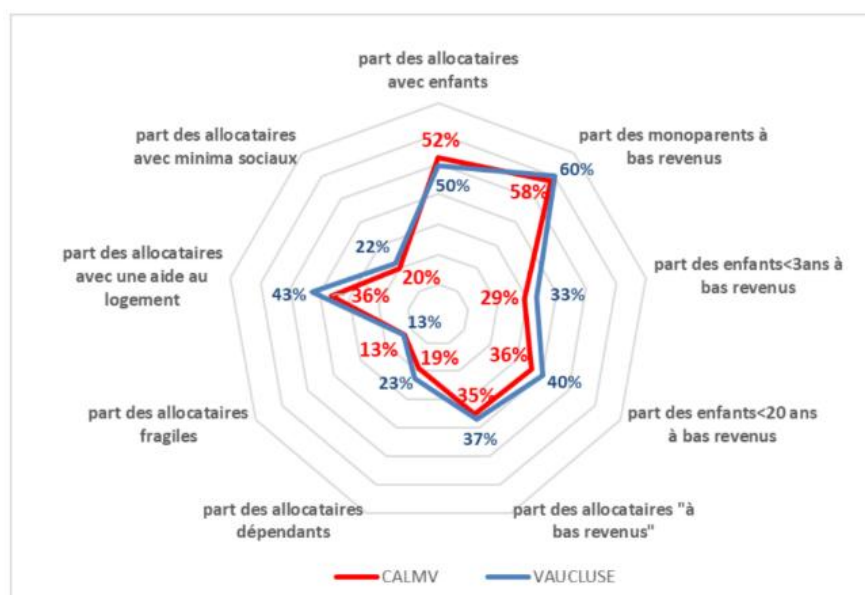
## Evol N-5



La Caf dénombre 9 737 foyers allocataires dans l'agglomération, ce qui concerne au total 23 743 habitants soit **8% des allocataires du département**. **Moins d'un habitant sur 2 bénéficie des aides de la Caf.**

## Indicateurs de précarité / focus sur CALMV

2023





## Viellissement de la population

L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans, sont présents dans les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

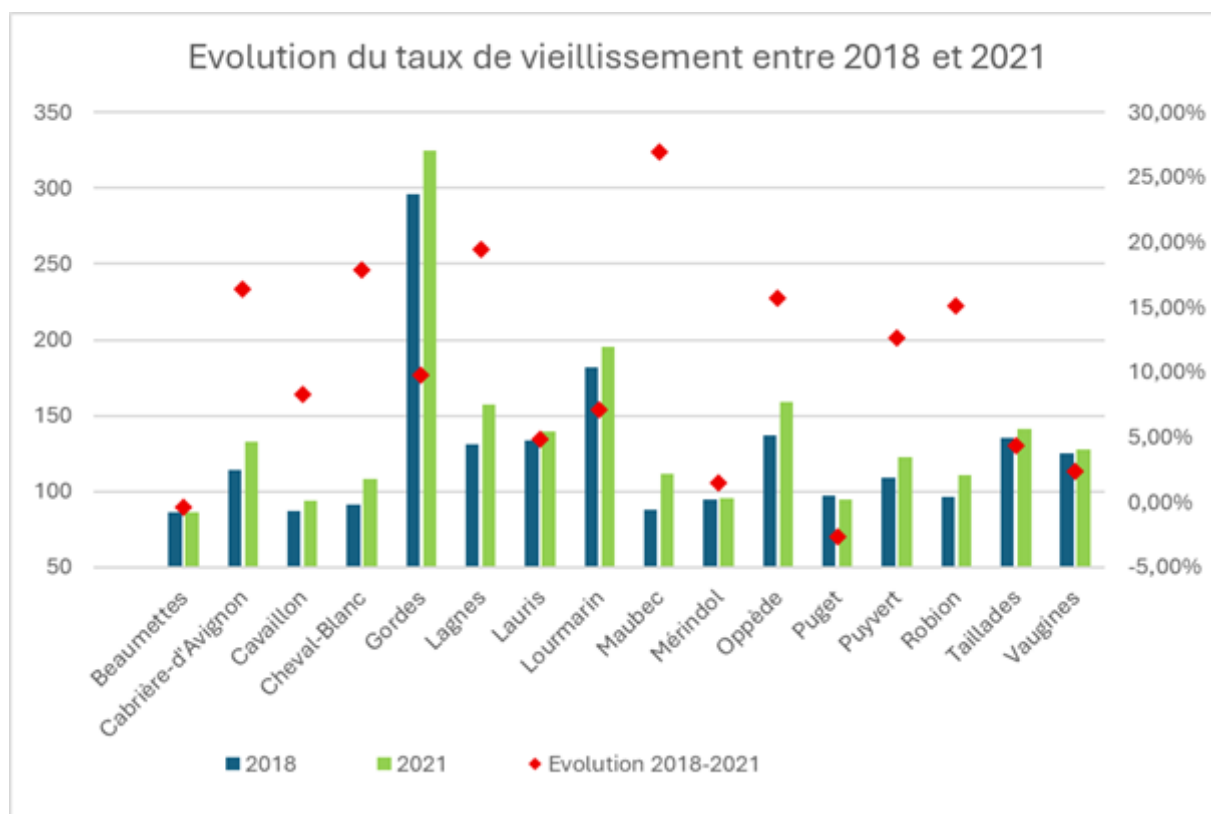
Indice de vieillissement par commune	2018	2021	Evolution 2018-2021
Beaumettes	86,3	86	-0,35%
Cabrières-d'Avignon	114,3	133	16,36%
Cavaillon	86,8	94	8,29%
Cheval-Blanc	91,6	108	17,90%
Gordes	296,1	325	9,76%
Lagnes	131,4	157	19,48%
Lauris	133,5	140	4,87%
Lourmarin	182	195	7,14%
Maubec	88,2	112	26,98%
Mérindol	94,6	96	1,48%
Oppède	137,4	159	15,72%
Puget	97,6	95	-2,66%
Puyvert	109,2	123	12,64%
Robion	96,4	111	15,15%
Taillades	135,1	141	4,37%
Vaugines	125	128	2,40%

En 2018, l'indice de vieillissement des communes de Gordes, Lagnes, Lauris, Lourmarin, Oppède, Les Taillades et Vaugines était élevé (supérieur ou égal à 125), témoignant d'une part importante des personnes âgées de 65 ans et plus au sein de la population.

L'évolution de cet indice entre 2018 et 2021 met en lumière un renforcement de cette tendance pour ces 7 communes. Le vieillissement de la population s'accroît également à Cabrières d'Avignon (+16%), Puyvert (+12,6%), et Robion (+15%).

On note à l'inverse un rajeunissement de la population aux Beaumettes ainsi qu'à Puget.

A Cheval-Blanc et Maubec, on observe une inversion de la tendance observée en 2018 : alors que les moins de 20 ans étaient plus nombreux que les 65 ans et plus, ils sont désormais minoritaires (augmentation de près de 27% de l'indice de vieillissement à Maubec).





## Revenus

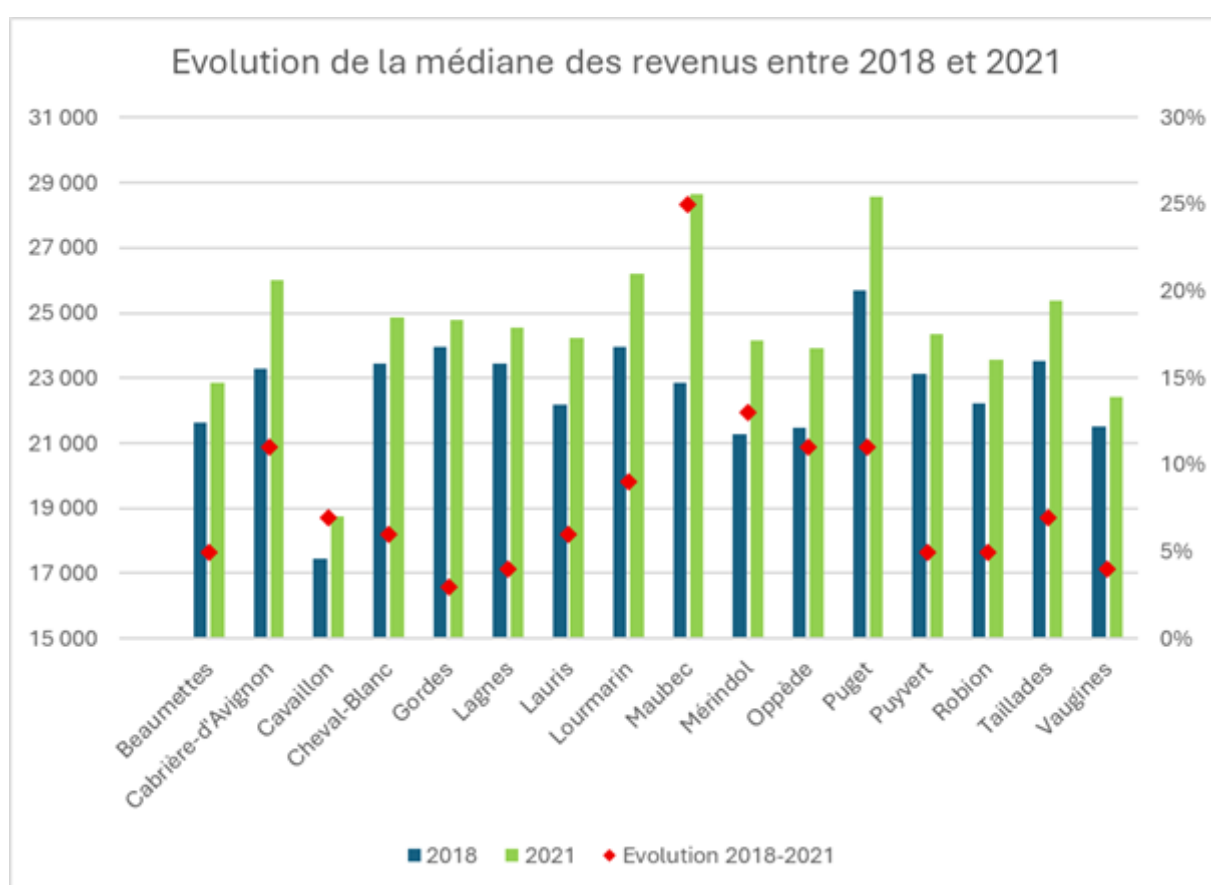
La médiane du revenu disponible (c'est-à-dire le revenu à disposition du ménage pour consommer et épargner) correspond au niveau au-dessous duquel se situent 50 % des revenus.

Médiane du revenu disponible / unité de consommation	2018	2021	Evolution 2018-2021
Beaumettes	21 630	22 870	5%
Cabrières-d'Avignon	23 270	25 990	<b>11%</b>
Cavaillon	17 450	18 750	7%
Cheval-Blanc	23 450	24 850	6%
Gordes	23 970	24 770	3%
Lagnes	23 460	24 550	4%
Lauris	22 200	24 220	6%
Lourmarin	23 950	26 220	<b>9%</b>
Maubec	22 850	28 660	<b>25%</b>
Mérindol	21 270	24 150	<b>13%</b>
Oppède	21 460	23 900	<b>11%</b>
Puget	25 680	28 560	<b>11%</b>
Puyvert	23 120	24 350	5%
Robion	22 240	23 570	5%
Taillades	23 540	25 380	7%
Vaugines	21 520	22 420	4%

En 2018, la médiane des revenus à l'échelle de l'Agglomération s'élevait à 20 110 €. En 2021, cette médiane était de 21 700€ soit une augmentation de 7%.

Les revenus des habitants de Cabrières d'Avignon, Lourmarin, Maubec, Méridol, Oppède et Puget ont davantage augmenté que ceux du territoire. A Maubec par exemple, la médiane des revenus a bondi de 25% en trois ans. Elle est désormais la commune dont le revenu disponible médian est le plus élevé du territoire.

Comme lors du diagnostic initial, la ville-centre, Cavaillon, présente un revenu disponible médian bien plus faible que les autres communes, en lien avec une population plus jeune, moins active, et avec une part plus importante d'actifs exerçant une profession peu ou moyennement qualifiée.





## Mobilités

### Evolution du taux d'équipement automobile des ménages

Le territoire se caractérise par un taux d'équipement automobile plus élevé qu'en Vaucluse (89% pour le territoire LMV, 87,4 pour le département). La ville centre concentre les ménages non véhiculés, qui représentent 17,5% des cavaillonnais.

Taux d'équipement des ménages	% des ménages sans voiture 2015	% des ménages sans voiture 2021	Evolution 2015-2021
Beaumettes	1,9	0,8	-58%
Cabrières-d'Avignon	4,9	2,5	-49%
Cavaillon	17,7	17,5	-1%
Cheval-Blanc	4,6	3	-35%
Gordes	5	6,7	34%
Lagnes	3,6	4	11%
Lauris	8,9	8,1	-9%
Lourmarin	9,9	10,4	5%
Maubec	3,1	4,5	45%
Mérindol	7,2	5,5	-24%
Oppède	4,2	4,4	5%
Puget	3,3	2,9	-12%
Puyvert	3,6	2,8	-22%
Robion	5,8	4,8	-17%
Taillades	4,5	3,3	-27%
Vaugines	6,2	6,2	0%

Entre 2015 et 2021, seules les communes de Gordes, Lagnes, Lourmarin, Maubec, et Oppède ont vu leur taux d'équipement baissé. Leurs habitants ont donc davantage renoncé à la voiture.

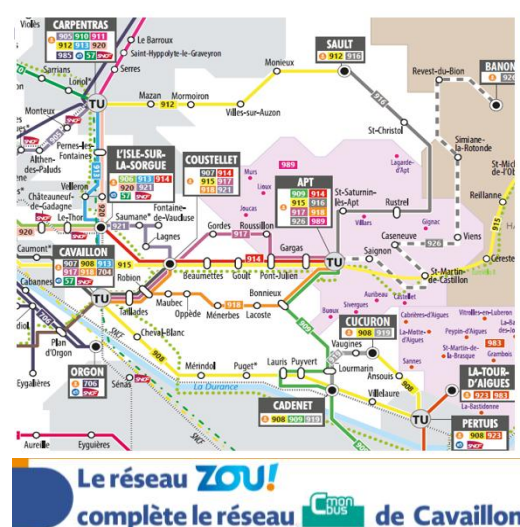
A l'inverse, ce taux a augmenté aux Beaumettes, à Cabrières d'Avignon, à Cheval-Blanc et Mérindol, traduisant un recours plus élevé à la voiture sur ces communes.

## Le réseau de transports

Le réseau Cmonbus dessert la ville de Cavallon, le quartier des Vignères, Les Taillasses et Robion via:

- 5 lignes urbaines
- 1 navette villageoise
- 1 navette centre ville gratuite
- 3 services scolaires
- le réseau train sncf / zou

En 2024 ce réseau a transporté 260 000 personnes, soit 56 000 usagers de plus qu'en 2021.



Inauguré en septembre 2022 le pôle Mobilité, implanté au centre-ville de Cavallon, est un accueil physique où les usagers peuvent acheter auprès de l'agent d'accueil les abonnements *C mon bus*, *C ma navette* et *Zou !*, obtenir de l'information sur les bus, les trains, les itinéraires vélos, ainsi que sur les principaux sites touristiques à visiter, en lien avec l'offre proposée par l'Office de tourisme *Destination Luberon*.

Depuis 2020, l'Agglomération développe également des actions en faveur des mobilités douces (vélo/covoiturage). En 2024, 210 vélos ont été subventionnés dans le cadre de l'opération "LMV vous met en selle" qui, au total, aura permis le financement de 1000 vélos.

# Partie 2.

## Analyse de l'offre et des acteurs du territoire



## Petite enfance

L'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse observe une amélioration de son taux de couverture entre 2021 et 2025 passant de 44.94% à 52.90% soit + 7.96%.

*\*Le taux de couverture est calculé sur le nombre de places d'accueil collectif et individuel offertes en rapport de 100 enfants de moins de 3 ans.*

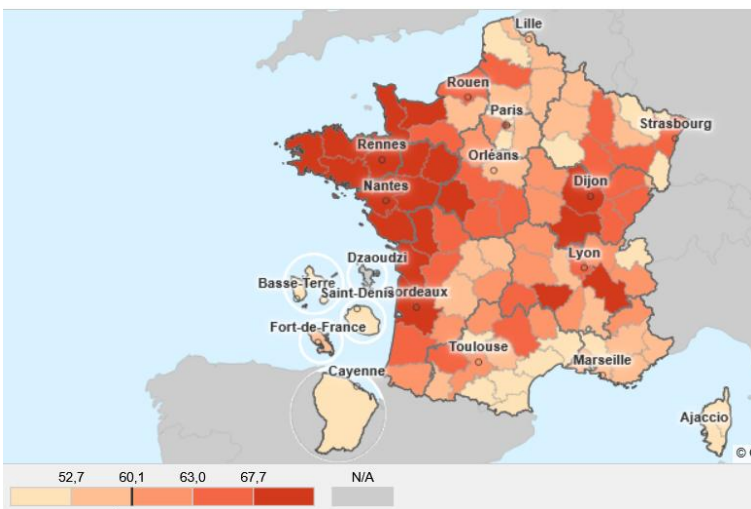
Ce taux est supérieur à la moyenne départementale (49.9%), et se rapproche de la moyenne nationale (60.30%).

### Cette amélioration est liée a 2 constats:

↗ de l'offre d'accueil collectif avec + 42 places ( 30 lié à l'ouverture de la crèche au fil du temps)

↘ de la natalité et rééquilibre le poids de l'offre et la demande

source Observatoire des territoires



	Taux de couverture par communes référence 2021	Taux de couverture par communes référence 2025
Beaumettes	23,08%	76.80%
Cabrières-d'Avignon	92.86%	102.5%
Cavaillon	33.78%	40%
Cheval-Blanc	50.78%	46.7%
Gordes	189.47%	240.7%
Lagnes	106,25%	132.9%
Lauris	75,26%	73.1%
Lourmarin	20%	0.5%
Maubec	27,27%	32.9%
Mérindol	54,67%	69.7%
Oppède	62.86%	49.4%
Puget	17.65%	13.2%
Puyvert	0%	77.7%
Robion	60,13%	71.7%
Taillades	65.96%	93.4%
Vaugines	0%	27.8%

Ce taux de couverture de 52.9% est réparti avec:

↳ 27.7 % de places en accueil collectif

↳ 25.2 % places en accueil individuel

### L'offre globale petite enfance:

- 4 micro crèches (dont 2 privées)
- 1 petite crèche
- 9 crèches dont 1 associative
- 1 grande crèche
- 1 très grande crèche (60 places)

402 places gestion directe  
 30 places gestion associative  
 24 places gestion privée  
  
 456 PLACES COLLECTIVES

- 2 Relais Petite enfance

Secteur Cavaillon/cheval-blanc/Taillades  
 63 assistants maternels pour 230 places  
  
Secteur Coustellet/Lauris  
 60 assistants maternels pour 222 places  
  
 452 PLACES INDIVIDUELLES

Nombre d'assistants maternels/commune			
Cavaillon	43	Oppede	4
Les taillades	7	Robion	19
Cheval Blanc	13	Lauris	13
Cabrières d'Avignon	2	Lourmarin	0
Gordes	3	Mérindol	7
Lagnes	5	Puget	2
Les Beaumettes	0	Puyvert	3
Maubec	2	Vaugines	0



L'accueil du jeune enfant sur le territoire est assuré avec un maillage géographique adapté.

Cependant, ce secteur connaît une réelle difficulté d'attractivité qui se démontre avec une pénurie de professionnels, notamment sur les postes d'auxiliaires de puériculture et d'éducatrice de jeunes enfants.

Les constats sur la diminution du nombre d'enfants, nous amènent également à étudier le remplissage des structures, le maintien des agréments et l'adaptabilité de l'offre.

Ces éléments sont de vrais enjeux à prendre en considération pour le futur, avec la réglementation, le rapport sur les 1000 premiers jours, le rapport de l'inspection générale interministérielle du secteur social (IGAS) et le référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant et le SPPE.

## LE SERVICE PUBLIC PETITE ENFANCE (SPPE)

Le service public de la petite enfance vise à garantir à chaque famille une solution d'accueil de qualité pour son jeune enfant, à un prix raisonnable et comparable quel que soit le mode d'accueil.

Cette politique d'accueil du jeune enfant, initiée par le Président de la République en 2022, résulte de plusieurs constats : des inégalités d'accès à un mode d'accueil, une qualité d'accueil inégale et une pénurie de professionnel de la petite enfance. Pour faire face à cette situation, une concertation a été lancée en 2023, aboutissant à la refondation de la politique d'accueil du jeune enfant dont les principes d'actions sont :

- lever tous les freins au développement de l'offre d'accueil ;
- replacer le respect des besoins des jeunes enfants au cœur des objectifs, pratiques et contrôles de l'accueil du jeune enfant ;
- attirer de nouveaux professionnels vers les métiers de la petite enfance ;
- aller vers chaque parent et chaque enfant pour les accompagner vers un accueil réellement universel.

L'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse à maintenue les 4 compétences liés au SPPE, qui sont:

### ***Compétence 1 : Recenser les besoins des enfants âgés de moins de trois ans et de leurs familles en matière de services aux familles***

Recenser les besoins des enfants de moins de 3 ans et de leurs familles et l'offre existante. Elle assure également le "aller vers", en se déplaçant régulièrement dans les centres sociaux, en assurant la communication sur le point France service. Pré-inscriptions pour toutes les demandes d'accueil en crèche par deux voies :

- Accueil Physique à la maison de la petite enfance
- Plateforme en ligne Arpège

Il existe deux relais petite enfance :

- Cavaillon, Cheval Blanc et Les Taillades
- Coustellet et Lauris

Les deux animatrices du RPE répondent aux questions des parents notamment sur les modes de garde individuels. Il existe deux LAEP sur le Territoire (Cavaillon et Coustellet) ouverts 7 demi-journées par semaine.

**Compétence 2 : Informer et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants de moins de trois ans ainsi que les futurs parents**

*Un guichet unique est mis en place à la maison de la petite enfance. Le site internet LMV recense l'ensemble des modes d'accueil.*

*Les responsables de Relais petite enfance renvoient vers les sites d'information.*

*3 commissions d'attributions de places en crèches collectives sont mises en place chaque année.*

**Compétence 3 : Planifier le développement des modes d'accueil**

- *Rénovation de la planification des besoins en crèche collective.*
- *Déploiement du soutien à la parentalité au LAEP.*
- *Accompagnement des assistantes maternelles du territoire par le relais petite enfance avec la mise en place d'analyses de pratiques.*

**Compétence 4 : Soutenir la qualité des modes d'accueil recensés sur le territoire**

- *La charte d'accueil du jeune enfant est incluse dans le règlement intérieur du jeune enfant.*
- *Les crèches en régie publique font de l'harmonisation des pratiques. Cette harmonisation est relayée aux assistantes maternelles (accueil individuel) par le relais petite enfance.*
- *La direction de la petite enfance propose des temps de formation pour l'ensemble des professionnels du territoire et notamment une coordination d'éveil culturel*
- *Un travail de réflexion va être mené avec le référentiel qualité d'accueil du jeune enfant.*
- *Trois journées pédagogiques sont organisées en 2025.*

# Petite enfance

## synthèse



### ATOUTS

- maillage étoffé de l'offre d'accueil sur l'ensemble du territoire
- un taux de couverture satisfaisant
- présence de nombreux acteurs autour des familles (centre sociaux, CMPEA, MDA, EDES, UPB...)
- existence d'un réseau permettant de répondre aux situations urgentes (PMI, centre sociaux...)

### FAIBLESSES:

- communication sur les actions menées
- l'offre d'accueil aux enfants ayant des besoins spécifiques n'est pas optimum

### OPPORTUNITÉS:

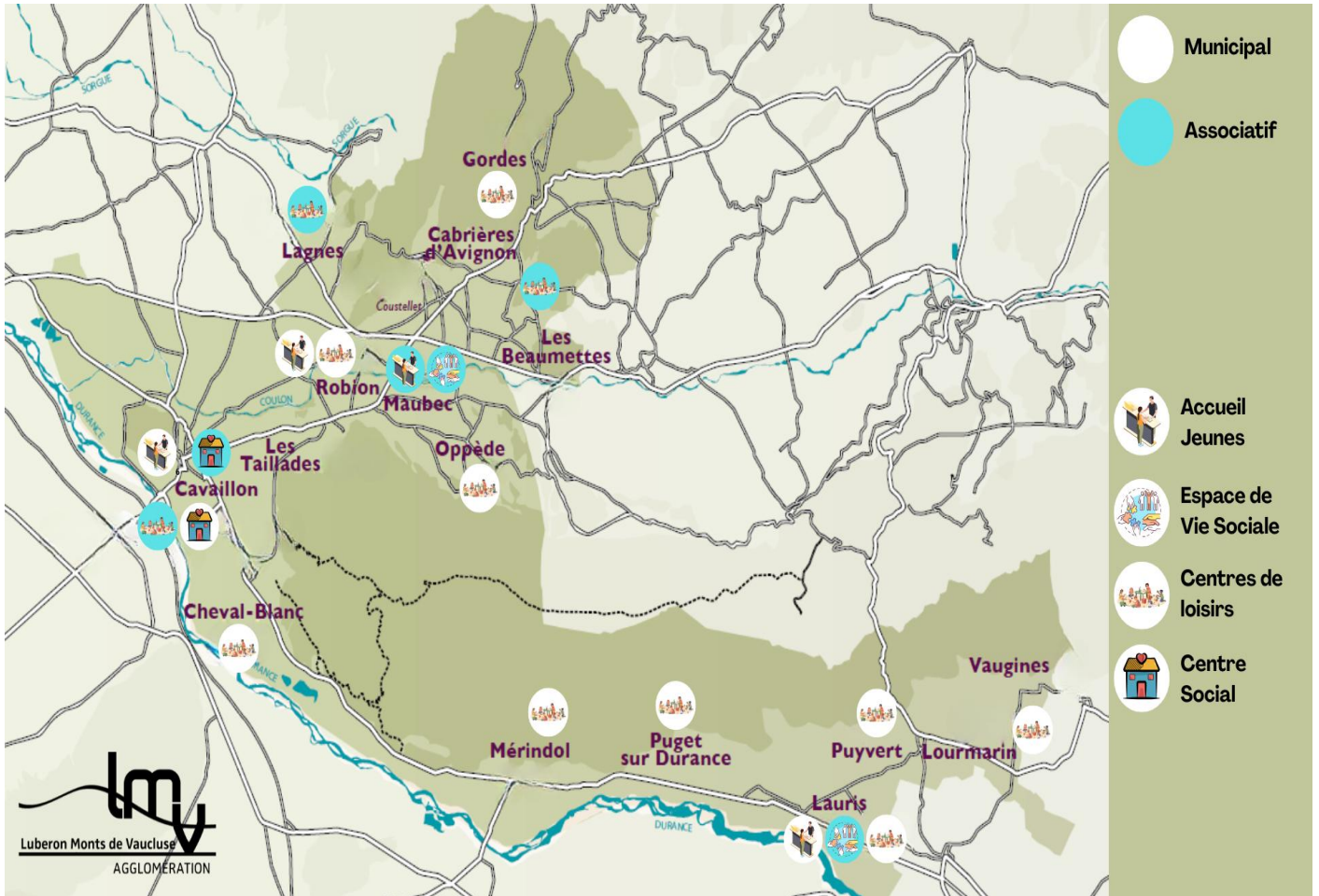
- ouverture 2025 une nouvelle micro crèche privée à Robion va augmenter l'offre de 12 places

### MENACES:

- solde naturel négatif
- certaines parties du territoire ne sont pas accessibles en logement pour des jeunes parents



# Enfance-Jeunesse



## A) L'offre "enfance et jeunesse" sur le territoire

- **4 035 enfants** bénéficient de l'**allocation de rentrée scolaire**
- **10 accueils de loisirs** (périscolaire et extrascolaire)
- **3 accueils jeunes**
- **3 CLAS** (Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité)
- **2 Espaces de Vie Sociale**
- **2 centres sociaux**
- **1 relais vacances**
- **1 dispositif "Promeneur du Net"**
- **1 dispositif "Plan Mercredi"**
- **2 PEDT** (Projets Éducatifs de Territoire)

### Répartition territoriale :

#### Accueils de loisirs

- **10 structures:**
  - 2 à Cavaillon (ALSH la Bastide et ALSH Virginie Gambet LEC grand sud )
  - 8 répartis à Oppède, Lagnes, Lauris, Puget, Puyvert, Mérindol, Cheval-Blanc, et Lourmarin.

#### Accueils jeunes

- **3 structures:**
  - 1 à Cavaillon
  - 1 à Maubec et 1 à Lauris.

#### Espaces sociaux :

- **Centres sociaux** : 2 à Cavaillon (centre social La Bastide et centre social municipal La Passerelle)
- **Espaces de vie sociale** : 1 à Maubec (association AVEC ) et 1 à Lauris (association Au maquis).

#### Dispositifs spécifiques :

- **Promeneur du Net** : présent à Lauris
- **Plan Mercredi** : mis en œuvre en 2024 avec les Francas de Vaucluse et les 5 communes à Coustellet (Beaumettes, Cabrières d'Avignon, Lagnes, Maubec, Oppède)

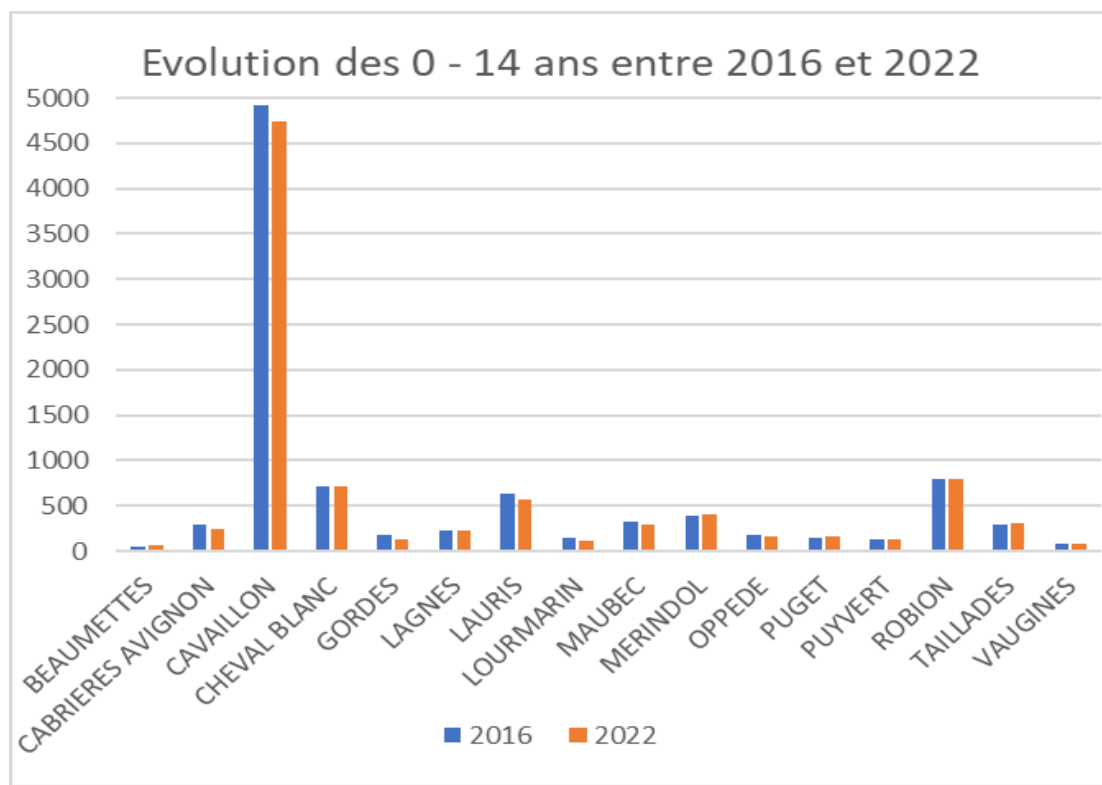
#### Engagements communaux :

1 PEDT signé par : Lauris, Puget, Puyvert

1 PEDT signé par : Beaumettes, Cabrières d'Avignon, Lagnes, Maubec, Oppède

## B) La jeunesse au sein de l'agglomération LMV

### a. Données démographiques – Jeunes de moins de 30 ans sur le territoire LMV



#### Tendances démographiques des 0–14 ans :

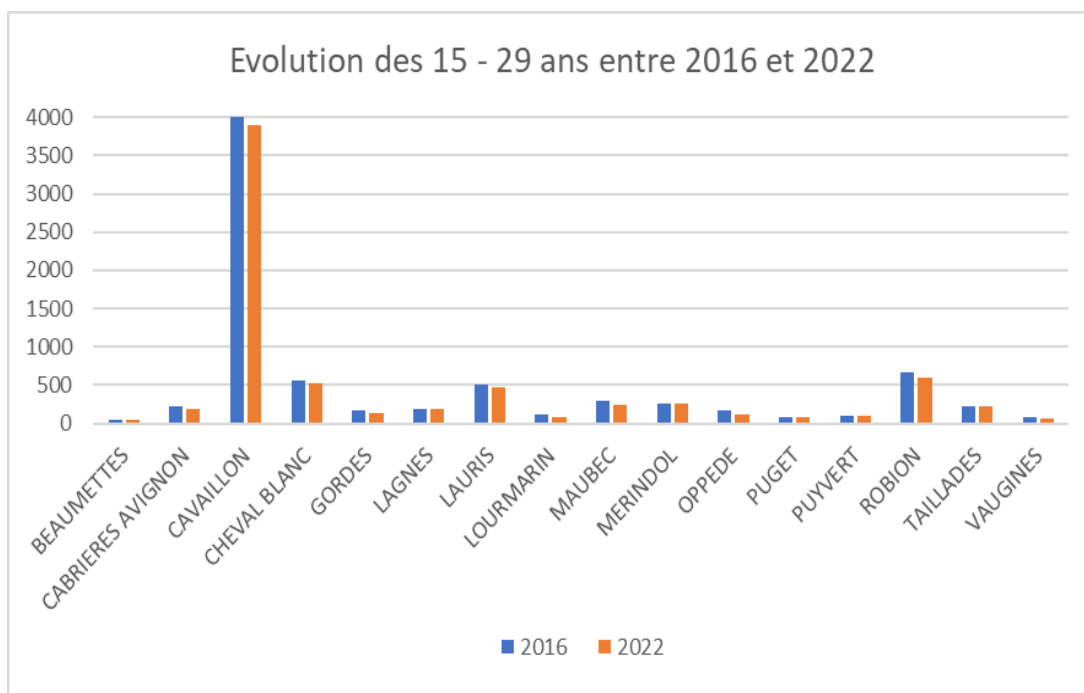
Depuis 2016, le territoire de l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse enregistre une diminution globale du nombre de jeunes âgés de 0 à 14 ans, traduisant une dynamique de vieillissement ou une baisse de natalité dans plusieurs communes.

Cependant, cette tendance n'est pas homogène : quatre communes se distinguent par une progression du poids démographique des enfants et adolescents dans leur population locale. Il s'agit de :

- Mérindol
- Les Beaumettes
- Puget

- Les Taillades

### Tendances démographiques des 15–29 ans :



Depuis 2016, le territoire de l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse connaît une diminution globale du nombre de jeunes âgés de 15 à 29 ans. Cette baisse peut refléter plusieurs facteurs : départs pour les études ou l'emploi, manque d'offres adaptées aux jeunes adultes, ou encore attractivité limitée de certaines communes pour cette tranche d'âge.

Cependant, trois communes se distinguent par une évolution positive, avec une augmentation du poids démographique des 15–29 ans :

- Mérindol
- Puget
- Puyvert

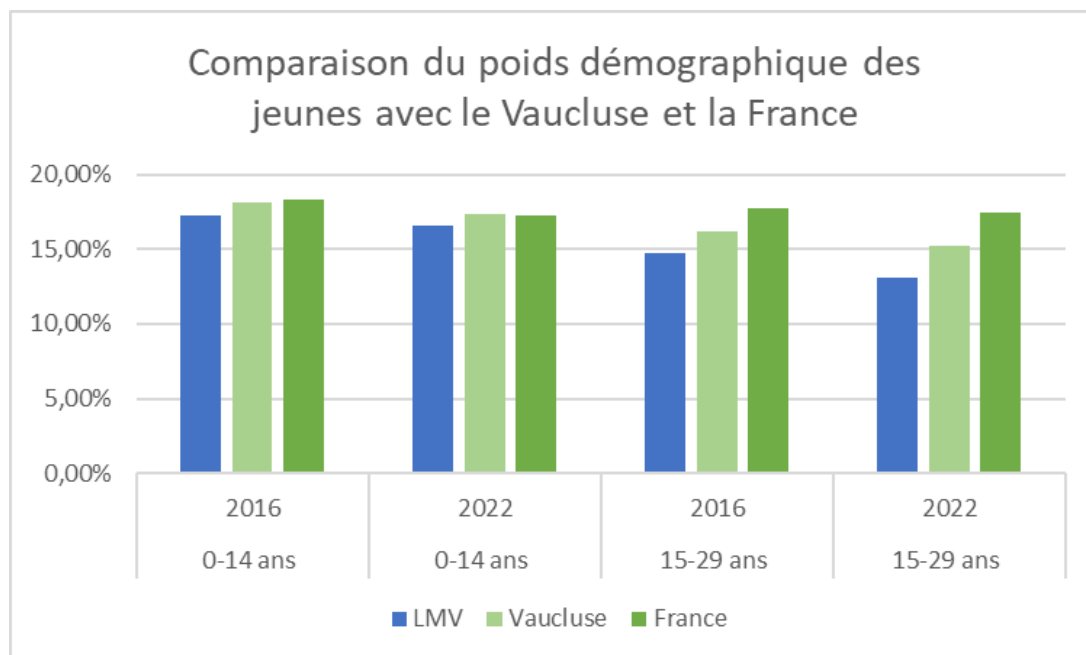
Communes LMV	0-14 ans		15-29 ans	
	2016	2022	2016	2022
<b>BEAUMETTES</b>	46	64	38	38
<b>CABRIERES AVIGNON</b>	295	238	218	181
<b>CAVAILLON</b>	4919	4744	4459	3895
<b>CHEVAL BLANC</b>	722	719	560	531
<b>GORDES</b>	179	134	165	142
<b>LAGNES</b>	235	232	187	181
<b>LAURIS</b>	627	577	511	471
<b>LOURMARIN</b>	141	121	113	89
<b>MAUBEC</b>	325	295	288	242
<b>MERINDOL</b>	385	406	261	266
<b>OPPEDE</b>	184	163	175	124
<b>PUGET</b>	140	168	75	89
<b>PUYVERT</b>	134	135	99	104
<b>ROBION</b>	802	796	660	596
<b>TAILLADES</b>	295	308	231	219
<b>VAUGINES</b>	88	80	77	64

### **Vieillesse démographique du territoire LMV :**

La baisse du nombre de jeunes âgés de 0 à 29 ans sur le territoire de l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse s'accompagne d'une augmentation significative de la population des 60 ans et plus.

Cette évolution confirme les tendances observées dans la démographie globale du territoire, marquées par :

- un vieillissement progressif de la population ;
- une représentation croissante des seniors dans la structure démographique ;
- des départs de jeunes vers d'autres bassins de vie ou pôles universitaires.



### **Comparaison territoriale du poids démographique des jeunes :**

Sur le territoire LMV, le poids démographique des jeunes est systématiquement inférieur à celui du département du Vaucluse et à la moyenne nationale, que ce soit pour les 0–14 ans ou les 15–29 ans.

Par ailleurs, on observe une disparité interne entre ces deux tranches d'âge :

- La part des 0–14 ans reste plus élevée que celle des 15–29 ans, traduisant une dynamique de renouvellement générationnel partiel.
- En revanche, les 15–29 ans connaissent un décrochage plus marqué depuis 2022, accentuant le déséquilibre démographique.

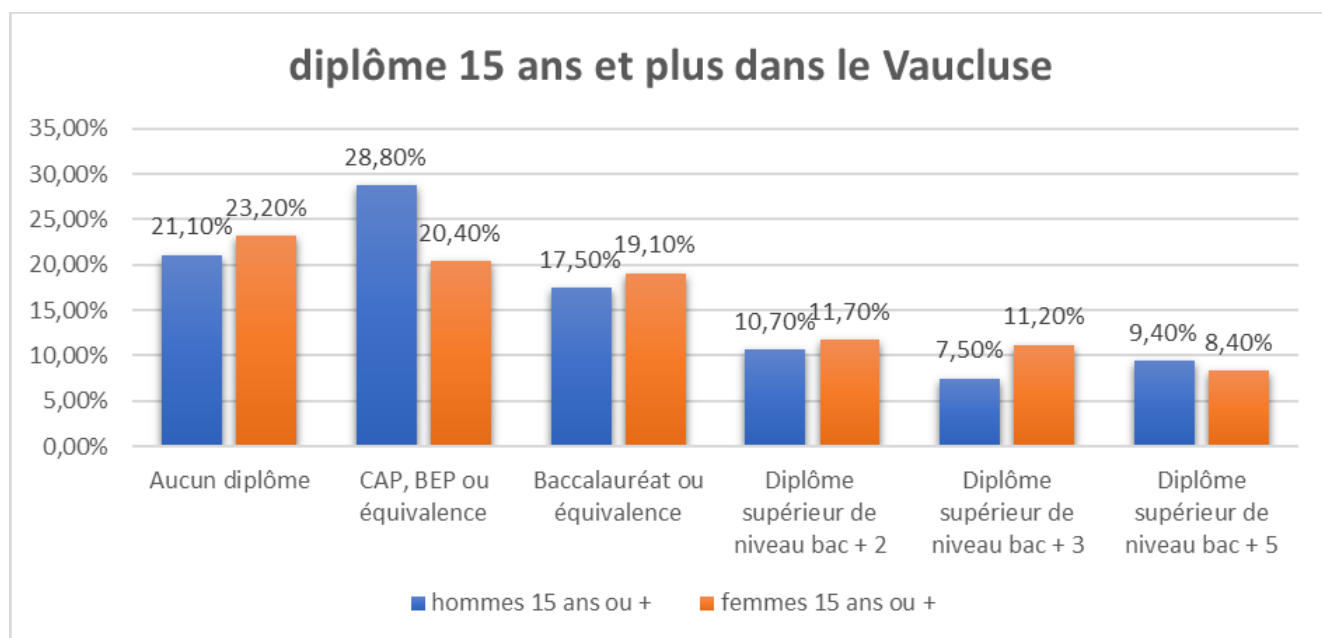
Ce recul peut être directement lié à :

- un départ des étudiants vers les métropoles et les villes universitaires ;
- une offre locale limitée en matière de formation supérieure, logement adapté ou opportunités professionnelles.

Ces constats renforcent la nécessité de développer des stratégies d'attractivité pour les jeunes adultes, afin de limiter l'exode et favoriser leur ancrage territorial.

## b) Le niveau de qualification des jeunes

### Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus



### Analyse du niveau de qualification selon le sexe – Département du Vaucluse (2022) :

Les données disponibles sur la population non scolarisée de 15 ans et plus dans le Vaucluse révèlent des disparités significatives entre les femmes et les hommes en matière de niveau de diplôme :

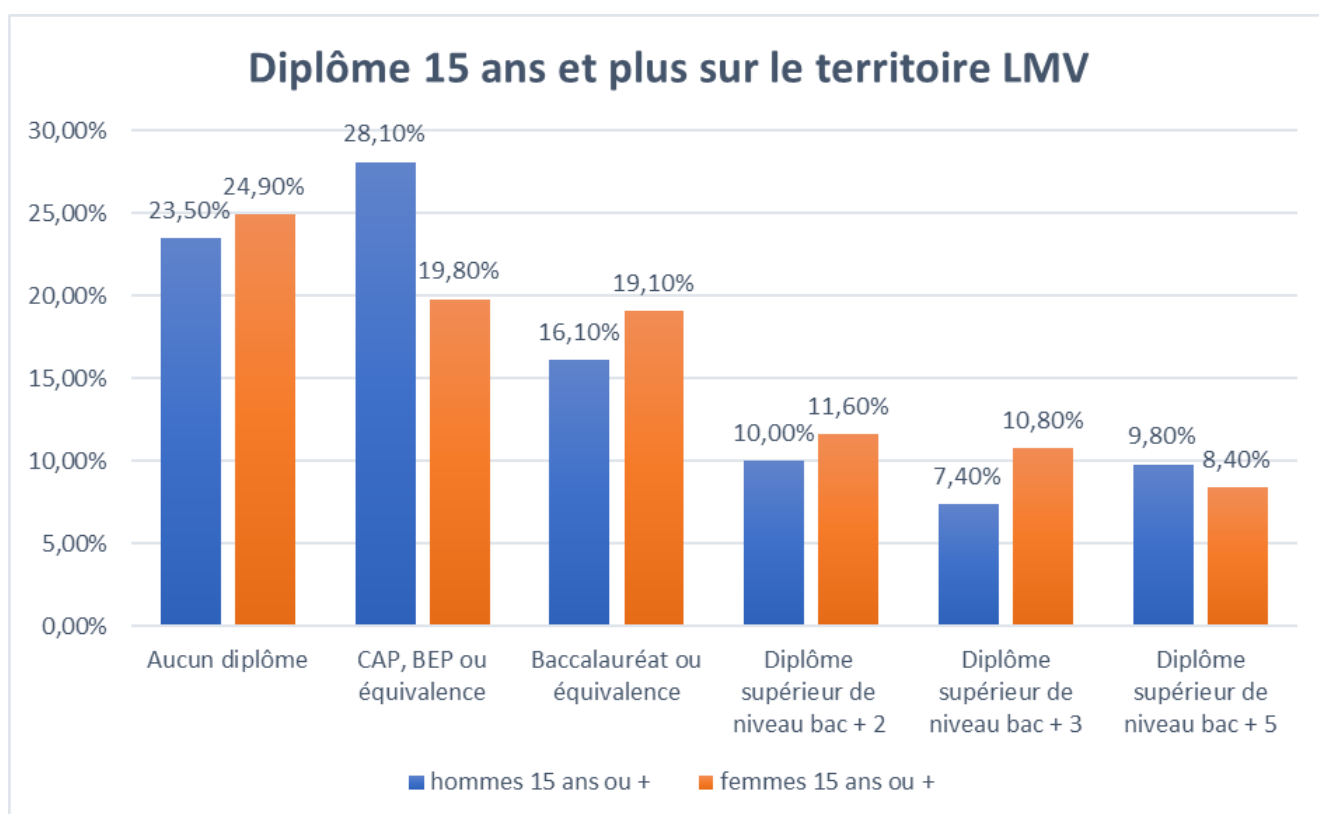
#### Principaux constats :

- Moins diplômées en moyenne : les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à ne pas détenir de diplôme que les hommes, ce qui peut refléter des parcours scolaires interrompus, des inégalités historiques d'accès à la formation ou des effets générationnels.
- CAP/BEP plus fréquents chez les hommes : les hommes sont surreprésentés dans les diplômes techniques de niveau CAP/BEP, souvent liés à des filières professionnelles ou artisanales.
- Baccalauréat et équivalents plus fréquents chez les femmes : Les femmes sont plus nombreuses à atteindre le niveau bac, ce qui peut témoigner d'une meilleure réussite dans les filières générales ou technologiques.
- Diplômes Bac +2 / Bac +3 davantage féminins : les femmes sont plus représentées dans les niveaux intermédiaires de l'enseignement supérieur, notamment dans les BTS, DUT ou licences

professionnelles, souvent en lien avec les secteurs médico-social, éducatif ou administratif.

- Diplômes Bac +5 majoritairement masculins : les hommes sont plus nombreux à atteindre les niveaux Bac +5 et au-delà, ce qui peut s'expliquer par une orientation plus fréquente vers les filières longues, techniques ou scientifiques.

### **Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2022 sur le territoire LMV**

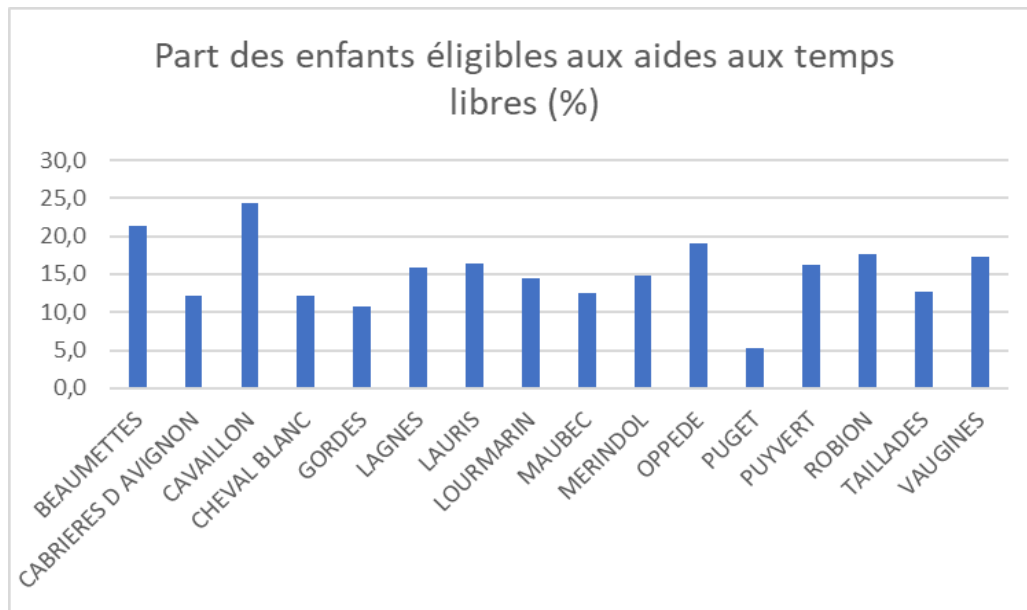


- Les constats sont les mêmes que pour le département du Vaucluse.

### **C) Aides aux temps libres (3-17ans)**

L'aide aux temps libre est une aide qui permet de proposer aux familles d'inscrire leurs enfants dans des structures de loisirs. Ces aides sont éligibles dans différentes structures telles que: les accueils de loisirs sans hébergement, les associations sportives et culturelles et les fédérations françaises de sport.

### a) Part des enfants éligibles aux aides aux temps libres (ATL) en 2023



Les données révèlent des disparités marquées dans l'éligibilité aux aides aux temps libres pour les enfants de 3 à 17 ans sur le territoire LMV.

#### **Communes à forte éligibilité :**

Dans les communes des Beaumettes et de Cavailhon, 1 enfant sur 5 est éligible à ces aides, soit un taux de 20 %. Cela peut traduire :

- Une présence plus importante de familles modestes
- Un besoin accru de soutien social et éducatif
- un besoin d'harmonisation des tarifs adaptés aux revenus des familles sur le territoire.

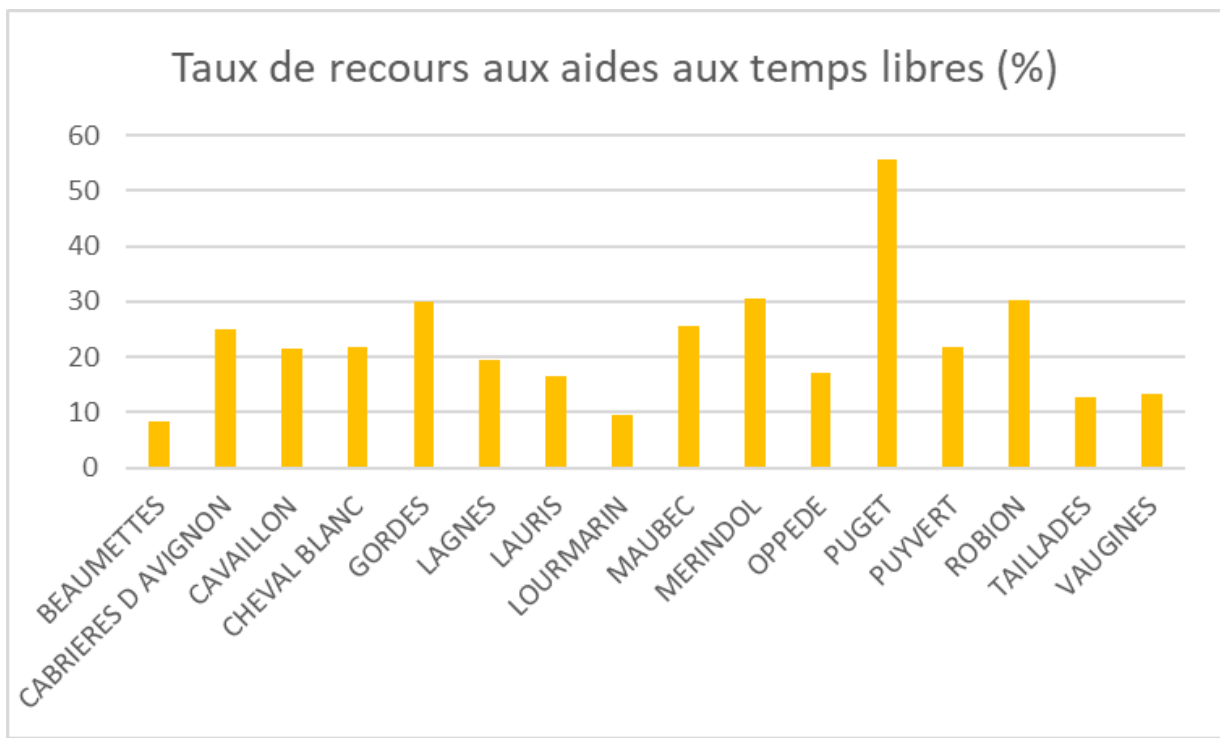
#### **Communes à faible éligibilité :**

À l'inverse, les communes de Cheval-Blanc, Cabrières d'Avignon, Les Taillades, Gordes et Puget présentent des taux inférieurs à 12 %, indiquant une moindre proportion de familles concernées.

Ce faible taux peut s'expliquer par :

- Une situation socio-économique plus favorable
- Une population moins jeune ou plus dispersée
- Un accès limité à l'information ou aux dispositifs, notamment en zone rurales.

## b) Taux de recours aux aides aux temps libres (ATL) en 2023



Les données révèlent des disparités significatives dans le taux de recours aux ATL sur le territoire de l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, mettant en lumière des dynamiques locales contrastées.

### Communes à fort taux de recours :

Dans les communes de Gordes, Mérindol, Puget et Robion, 30 % ou plus des enfants éligibles utilisent les aides aux temps libres pour accéder à des activités de loisirs. Ce taux élevé peut traduire :

- Une bonne information des familles
- Une offre locale adaptée et accessible
- Une mobilisation efficace des acteurs sociaux et éducatifs

### Communes à faible mobilisation :

Aux Beaumettes, bien que 12 enfants soient éligibles, seul 1 enfant bénéficie effectivement de l'aide.

**Cas particulier, Cavailhon :** Avec 1 150 enfants éligibles, seulement 250 accèdent aux loisirs via les ATL, soit un taux de recours d'environ 22 %. Ce chiffre, bien que supérieur à certaines communes rurales, reste relativement faible au regard du potentiel. Il interroge sur :

- La visibilité du dispositif

- L'adéquation entre l'offre de loisirs et les besoins des familles
- La coordination entre les acteurs sociaux, éducatifs et municipaux

<b>Communes</b>	<b>Enfants 3-17 ans 2020</b>	<b>Enfants 3-17 ans éligibles ATL</b>	<b>NB enfants séjour ATL</b>
BEAUMETTES	56	12	1
CABRIERES D AVIGNON	330	40	10
CAVAILLON	4746	1157	250
CHEVAL BLANC	752	92	20
GORDES	185	20	6
LAGNES	258	41	8
LAURIS	626	103	17
LOURMARIN	145	21	2
MAUBEC	346	43	11
MERINDOL	420	62	19
OPPEDE	184	35	6
PUGET	170	9	5
PUYVERT	142	23	5
ROBION	866	152	46
TAILLADES	306	39	5
VAUGINES	87	15	2

## **D) Enfance et handicap :**

Au 31 décembre 2022, le territoire de l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse comptait 275 enfants bénéficiaires de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH).

Cela représente une augmentation de 14 % par rapport à 2018, soit 34 enfants supplémentaires.

Enfants couverts par l'AAEH	Au 31/12/2022
Beaumettes	< 5
Cabrières d'Avignon	8
Cavaillon	153
Cheval-Blanc	24
Gordes	< 5
Lagnes	7
Lauris	17
Lourmarin	< 5
Maubec	9
Merindol	8
Oppede	< 5
Puget	5
Puyvert	8
Robion	20
Taillades	7
Vaugines	< 5

### Évolution de la couverture AEEH :

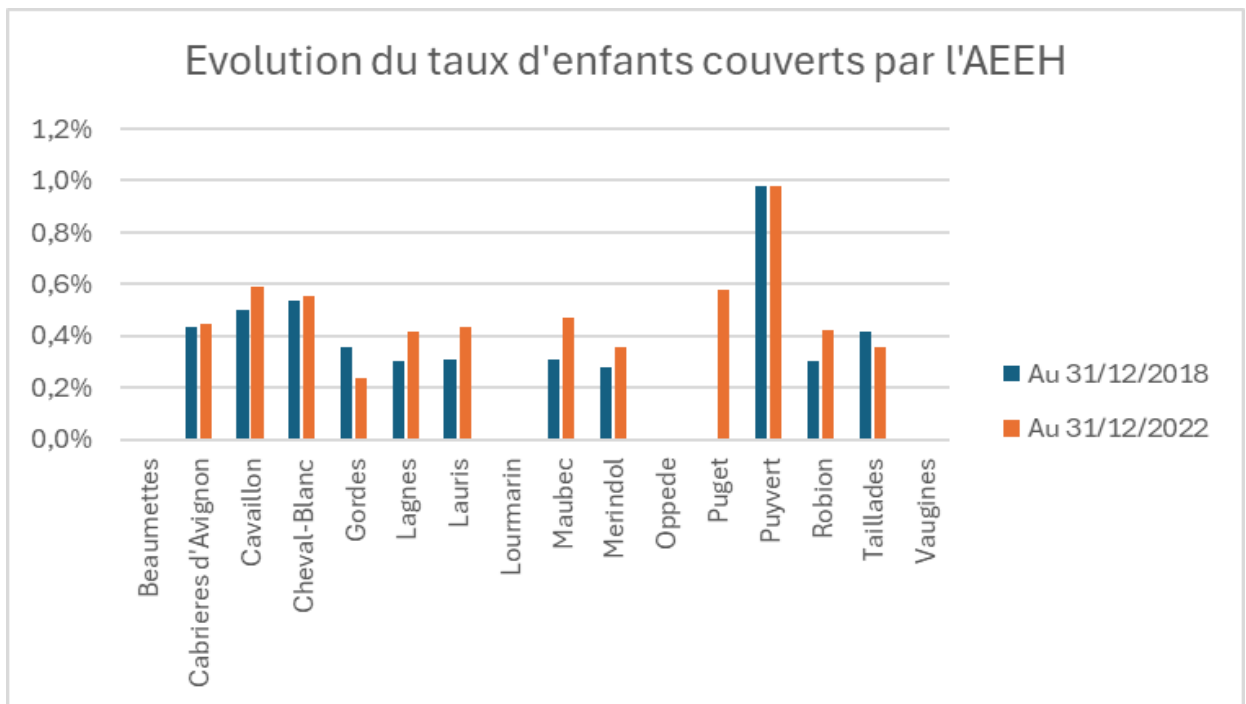
- Entre 2016 et 2018, le nombre d'enfants couverts par l'AAEH avait connu une hausse marquée de 23 %, traduisant une dynamique forte de reconnaissance et de prise en charge du handicap.
- Depuis 2018, cette progression ralentit, bien que la tendance reste à la hausse.

### Interprétation :

Cette évolution peut s'expliquer par :

- Une meilleure détection des situations de handicap, notamment grâce aux efforts de sensibilisation et aux diagnostics précoces
- Le développement des réponses médico-sociales sur le territoire, facilitant l'accès aux droits
- Une stabilisation progressive du nombre de bénéficiaires, liée à la structuration des dispositifs existants

## Répartition territoriale des enfants couverts par l'AAEH – LMV



L'analyse des données révèle des disparités territoriales significatives dans la répartition des enfants bénéficiaires de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AAEH) sur le territoire de l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

### Communes à forte concentration :

Les communes de Cavaillon, Robion, Cheval-Blanc et Lauris concentrent, proportionnellement à leur poids démographique, le plus grand nombre d'enfants couverts par l'AAEH. Cette concentration peut s'expliquer par :

- Une densité de population plus élevée
- Une meilleure structuration des services médico-sociaux
- Une plus grande visibilité des dispositifs d'accompagnement.

De plus, ces communes enregistrent une augmentation du taux de couverture depuis 2018, traduisant une dynamique positive en matière de détection et de prise en charge du handicap.

### Cas particulier : Puyvert

La commune de Puyvert, bien que plus petite, accueille proportionnellement plus d'enfants couverts par l'AAEH que les autres communes, avec environ 1 % de sa population concernée.



# Enfance & Jeunesse

## Synthèse

<p><b><u>Atouts</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Offre riche d'associations et de structures</li> <li>- Bonne coordination entre les acteurs du territoire</li> <li>- Bon taux de fréquentation des structures</li> <li>- Bonne mutualisation du matériel entre les partenaires</li> </ul>	<p><b><u>Faiblesses</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de services autour de la santé sur les territoires ruraux</li> <li>- Difficulté de pérenniser des animateurs</li> <li>- Frein lié à la mobilité pour les publics en ruralité</li> <li>- Location de minibus trop coûteux pour les structures "jeunesse"</li> <li>- Tarifs non uniformes pour les structures de loisirs</li> <li>- Pas de service social en ruralité (CIAS CCAS)</li> <li>- Les familles éligibles à l'aide aux temps libres n'utilisent pas leurs droits.</li> </ul>
<p><b><u>Opportunités</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ajout de quotients familiaux supplémentaires selon le niveau de revenus</li> <li>- Réflexion autour de la santé des jeunes en ruralité</li> <li>- Améliorer la communication sur les dispositifs ATL (aides aux loisirs) auprès des familles</li> <li>- Maintenir la dynamique de mixité sociale entre les accueils jeunes (Lauris, Maubec, Cavaillon)</li> <li>- Maintenir la dynamique inter ALSH</li> <li>- Développer la dynamique de réseau des accueils jeunes dans le cadre de la politique de la ville</li> <li>- Améliorer la communication des structures de loisirs auprès des familles du territoire (inscription, programme, activités etc)</li> </ul>	<p><b><u>Menaces</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté dans le recrutement des animateurs</li> <li>- Fermeture de classes dans deux écoles en ruralité (rentrée scolaire 2025).</li> </ul>

## **Atouts :**

### **Offre riche d'associations et de structures**

Le territoire bénéficie d'un maillage associatif dense et d'une diversité de structures dédiées à l'enfance, à la jeunesse et à la vie sociale :

- Centres de loisirs, maisons des jeunes, accueils périscolaires, clubs sportifs, structures culturelles...
- Présence d'acteurs engagés dans l'éducation populaire, l'inclusion, la parentalité et la citoyenneté
- Capacité à proposer des activités variées et adaptées aux différents publics (âge, besoins spécifiques, rythmes de vie).

Cela favorise une accessibilité territoriale aux loisirs et aux accompagnements éducatifs, même en milieu rural.

### **Bonne coordination entre les acteurs du territoire**

Les professionnels et bénévoles du secteur enfance-jeunesse collaborent efficacement :

- Mise en réseau des structures via des instances de concertation ou des projets communs
- Partage d'informations, co-construction d'événements, mutualisation des compétences
- Implication des collectivités dans l'animation territoriale.

Cette coordination permet une meilleure lisibilité de l'offre, une fluidité dans les parcours des jeunes et une réponse cohérente aux besoins des familles.

### **Bon taux de fréquentation des structures**

Les structures locales enregistrent une fréquentation soutenue, signe de leur attractivité et de leur pertinence :

- Les enfants et les jeunes s'approprient les lieux et les activités proposées
- Les familles reconnaissent la qualité des accueils et des animations
- Les taux de participation sont stables voire en progression dans certaines communes.

Cela témoigne d'un ancrage territorial fort et d'une réponse adaptée aux attentes des habitants.

### **Bonne mutualisation du matériel entre les partenaires**

Les acteurs du territoire font preuve d'une gestion collaborative des ressources matérielles :

- Prêt de matériel pédagogique, sportif ou technique entre structures
- Organisation d'événements communs avec mise en commun des équipements
- Optimisation des budgets publics et associatifs

Cette mutualisation renforce la solidarité inter structures, réduit les coûts et permet une offre plus qualitative et diversifiée.

### **Faiblesses :**

#### **Manque de services autour de la santé en milieu rural**

Les territoires ruraux souffrent d'un accès limité aux services de santé, notamment pour les enfants et les jeunes :

- Peu de professionnels spécialisés (pédiatres, psychologues, orthophonistes...)
- Impact direct sur le repérage précoce des troubles et sur l'accompagnement des familles.

Cela freine la mise en place de parcours de soins coordonnés et accentue les inégalités territoriales.

#### **Difficulté à pérenniser les postes d'animateurs**

Les structures jeunesse rencontrent des difficultés de recrutement et de fidélisation :

- Manque de reconnaissance du métier
- Contrats précaires ou saisonniers
- Faible attractivité des postes en zone rurale.

Cela fragilise la continuité éducative et la qualité des projets portés par les structures.

#### **Freins liés à la mobilité des publics en ruralité**

La mobilité reste un obstacle pour les jeunes et leurs familles :

- Peu de transports en commun adaptés aux horaires des activités
- Éloignement géographique des structures
- Dépendance à la voiture individuelle.

Cela limite l'accès aux loisirs, aux services et aux opportunités éducatives.

### **Coût élevé de la location de minibus pour les structures jeunesse**

Les structures locales font face à des coûts logistiques importants :

- Location de minibus trop onéreux pour les budgets associatifs
- Difficulté à organiser des sorties ou des déplacements intercommunaux.

Cela freine la mise en réseau des jeunes et la diversité des activités proposées.

### **Disparité des tarifs et question de l'accessibilité pour les petits revenus**

Les écarts tarifaires entre communes ou structures créent des inégalités :

- Certaines familles renoncent à inscrire leurs enfants pour des raisons financières
- Manque de lisibilité et de transparence dans les politiques tarifaires.

Cela nuit à l'équité d'accès aux loisirs sur l'ensemble du territoire.

### **Absence de service social en milieu rural (CIAS/CCAS)**

Certaines communes rurales ne disposent pas de services sociaux de proximité :

- Pas de relais pour accompagner les familles dans leurs démarches
- Difficulté à repérer les situations de vulnérabilité.

Cela freine l'accès aux droits et aux aides, notamment pour les publics les plus fragiles.

### **Non-recours aux aides aux temps libres**

Malgré leur éligibilité, de nombreuses familles n'utilisent pas l'aide ATL :

- Manque d'information ou de compréhension du dispositif
- Complexité administrative
- Offre de loisirs peu adaptée ou trop éloignée.

Ce non-recours traduit une perte d'opportunité pour les enfants et un besoin de simplification et de médiation.

### **Menaces:**

#### **Difficultés de recrutement des animateurs**

Le secteur de l'animation jeunesse est confronté à une pénurie de professionnels qualifiés, particulièrement en milieu rural :

- Manque d'attractivité des postes (rémunération, horaires fractionnés, contrats précaires)
- Faible reconnaissance du métier dans les parcours professionnels
- Difficulté à fidéliser les animateurs, notamment en dehors des périodes scolaires.

Cette instabilité impacte la qualité et la continuité des projets éducatifs, et fragilise les équipes des structures jeunesse.

#### **Fermeture de classes en milieu rural (rentrée scolaire 2025)**

La fermeture annoncée de deux classes dans des écoles rurales à la rentrée 2025 (Cabrières d'avignon et Lauris) reflète une baisse démographique locale et une reconfiguration de l'offre scolaire :

- Réduction du maillage éducatif de proximité

Ces fermetures peuvent accentuer le sentiment d'isolement territorial, réduire les opportunités de socialisation pour les enfants, et affaiblir le lien entre les écoles et les structures jeunesse.

### **Opportunités**

#### **Ajout de quotients familiaux (QF) supplémentaires selon les niveaux de revenus**

La mise en place de QF plus fins et adaptés permettrait :

- Une tarification plus juste dans les structures de loisirs
- Une meilleure accessibilité pour les familles modestes
- Une réduction du non-recours aux aides ATL.

Cela favoriserait une équité territoriale renforcée et une inclusion sociale accrue.

### **Réflexion autour de la santé des jeunes en ruralité**

Lancer une réflexion territoriale sur la santé des jeunes en milieu rural pourrait :

- Identifier les besoins spécifiques non couverts
- Développer des actions de prévention et de sensibilisation
- Renforcer les liens entre structures jeunesse et acteurs médico-sociaux.

Une approche santé intégrée améliorerait le bien-être global des jeunes et leur accès aux soins.

### **Améliorer la communication sur les dispositifs ATL auprès des familles**

Une stratégie de communication ciblée permettrait :

- De réduire le non-recours aux aides existantes
- De valoriser les bénéfices concrets des ATL
- De simplifier les démarches pour les familles.

Cela renforcerait l'efficacité du dispositif et son impact social.

### **Maintenir la dynamique de mixité sociale entre les accueils jeunes (Lauris, Maubec, Cavillon)**

Préserver cette dynamique permettrait :

- De favoriser la cohésion territoriale
- De mutualiser les ressources et les compétences
- De valoriser la mixité sociale ruralité-urbain.

La mixité sociale est un levier éducatif puissant pour construire une jeunesse solidaire et ouverte.

## **Maintenir la dynamique inter-ALSH**

Continuer à faire vivre les coopérations entre Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) permettrait de :

- mutualiser les ressources et les compétences
- proposer des projets communs à l'échelle intercommunale
- renforcer le sentiment d'appartenance au territoire.

Une dynamique inter-ALSH favorise une offre cohérente et enrichie pour les enfants.

## **Développer le réseau des accueils jeunes dans le cadre de la politique de la ville**

Ce développement pourrait :

- Structurer l'offre jeunesse dans les quartiers prioritaires
- Renforcer les partenariats entre associations, collectivités et institutions
- Favoriser l'insertion, la citoyenneté et la prévention.

Un réseau solide est un vecteur d'émancipation et de mobilisation pour les jeunes.

## **Améliorer la communication des structures de loisirs auprès des familles**

Optimiser la diffusion d'information sur :

- Les inscriptions, les programmes d'activités, les horaires, les tarifs
- Les canaux numériques (site web, réseaux sociaux, SMS)
- Les supports physiques (affiches, flyers, relais dans les écoles) Une communication claire et proactive renforce la visibilité des structures et facilite l'engagement des familles.



## Parentalité

La thématique de la parentalité est un axe abordé par de nombreux partenaires. On observe sur notre territoire que les couples avec enfant sont à 21.6% composés d'un seul enfant, 17.6% avec 2 enfants, 6 % avec 3 enfants et 1.8% avec 4 enfants et plus.

La part des familles monoparentales affiliées auprès de la Caisse d'Allocations Familiales est de 16% (contre 17% au niveau départemental).

On peut constater une petite diminution entre 2016 et 2022, avec toujours une majorité de mères isolées.

Type de famille	2011	%	2016	%	2022	%
<b>Ensemble</b>	<b>15 432</b>	<b>100,0</b>	<b>15 915</b>	<b>100,0</b>	<b>15 910</b>	<b>100,0</b>
<b>Couples avec enfant(s)</b>	<b>6 375</b>	<b>41,3</b>	<b>6 388</b>	<b>40,1</b>	<b>6 188</b>	<b>38,9</b>
<b>Familles monoparentales</b>	<b>2 242</b>	<b>14,5</b>	<b>2 394</b>	<b>15,0</b>	<b>2 386</b>	<b>15,0</b>
Hommes seuls avec enfant(s)	385	2,5	472	3,0	468	2,9
Femmes seules avec enfant(s)	1 857	12,0	1 922	12,1	1 918	12,1
<b>Couples sans enfant</b>	<b>6 814</b>	<b>44,2</b>	<b>7 133</b>	<b>44,8</b>	<b>7 336</b>	<b>46,1</b>

Dans le même temps on observe une augmentation de + 1.3% des couples sans enfant, ce qui concorde avec la baisse de la natalité.

Devenir parent est une étape importante qui amène des questionnements, un positionnement, qu'il est parfois nécessaire d'accompagner, de guider ou de soutenir.

Des acteurs autour de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la culture et le social mettent en place des actions quotidiennes et/ou ponctuelles.

Au travers des accueils des enfants en crèches, centres de loisirs et sportifs, les médiathèques, les

centres sociaux... les échanges avec les familles sont propices à l'écoute de leurs besoins.

Dans les différentes rencontres entre partenaires, il est ressorti des thématiques autour de la parentalité, comme: les écrans, le cadre et les limites, l'alimentation et la santé mentale des jeunes.



Le groupe qui s'est réuni le 24 février 2025 autour de cette thématique, a pu faire ressortir des besoins sur le territoire Luberon Monts de Vaucluse, comme:

- la création d'un répertoire commun accessible par tous les acteurs
- création d'un guide parentalité 0- 25 ans sur toutes les offres existantes
- organisation de journée partenariale 1 à 2 fois /an
- création d'un lien ressource avec de la documentation parentalité/ périnatalité
- comment répondre aux freins lié à la mobilité pour accéder à des offres parentalités

Différents projets ont été soutenus par le Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnements aux Parents (REAAP) jusqu'en 2023 puis le Réseau Parentalité en 2024/2025.

On constate une augmentation des projets soutenus par la Caisse d'Allocation Familiale, passant de 0 en 2021 à 5 en 2025. (2 pour les années 2022 et 2023, 3 pour 2024).

Le territoire de l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse possède une structure essentielle sur la parentalité:

## Le Lieu d'Accueil Enfant Parent

Sur le secteur de Cavaillon les :

Lundi/ Mercredi / Vendredi de 9h à 11h45 et Lundi /jeudi 14h à 16h45

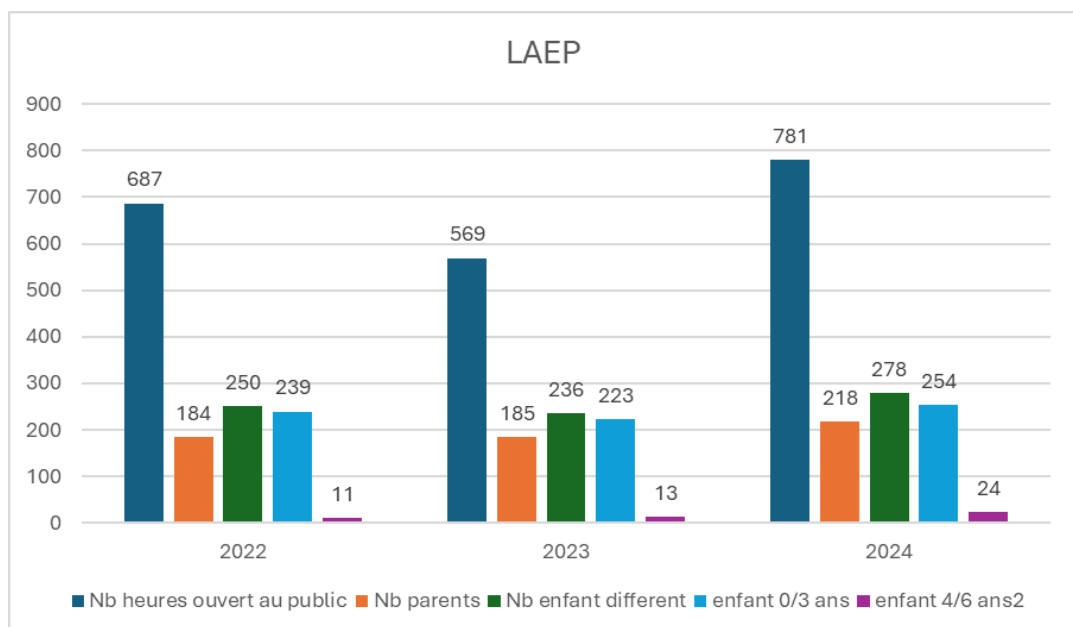
Sur le secteur de Coustellet les:

Mardi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45

Accessible à tous, cette structure a un rayonnement géographique large.



Ouverte aux parents, futurs parents et accompagnateurs de l'enfant, ce lieu anonyme et gratuit offre des temps d'écoute et de rencontre entre les parents/accompagnateurs et leurs enfants, entre les familles elles-mêmes mais aussi entre parents/accompagnateur /enfant et accueillant.



On constate que le nombre de parents différents qui fréquentent le LAEP est en augmentation de + 15% entre 2023 et 2024. Certaines y mettent une régularité dans leur fréquentation, d'autres ont pu y venir de manière plus ponctuelle, mais on peut observer que ce lieu est identifié, autant par les partenaires que par les familles.

Les besoins autour de la parentalité se font de plus en plus ressentir, avec des demandes accrues des familles, ou des constats observés par les partenaires. Des projets autour de la parentalité avec un réseau parentalité, un lieu ressource ou d'autres projets peuvent être évalués pour répondre à ce besoin grandissant.

\$



## Parentalité synthèse

### Atouts

- Nombreux acteurs présents et motivés
- Existences d'un LAEP
- Beaucoup d'actions portées
- Maillage complet des compétences

### Faiblesses

- Le LAEP ne quadrille pas tout le territoire à ce jour.
- L'inter-connaissance et la communication entre acteurs n'est pas efficiente à 100%
- Augmentation du nombre de famille en difficultés, avec des situations précaires

### Opportunités

- Construire le réseau parentalité
- Envisager une structure parentalité

### Menaces

- la mobilité des familles peut être un frein



## Accès aux droits

La précédente Convention Territoriale Globale avait identifié l'accès aux droits comme un enjeu au cœur des politiques d'accompagnement social, dont l'offre de services devait être consolidée.

A ce jour, le territoire de l'agglomération est partiellement couvert par une offre d'accompagnement et d'inclusion numérique. Cette offre de services est composée de plusieurs labels ou programmes :

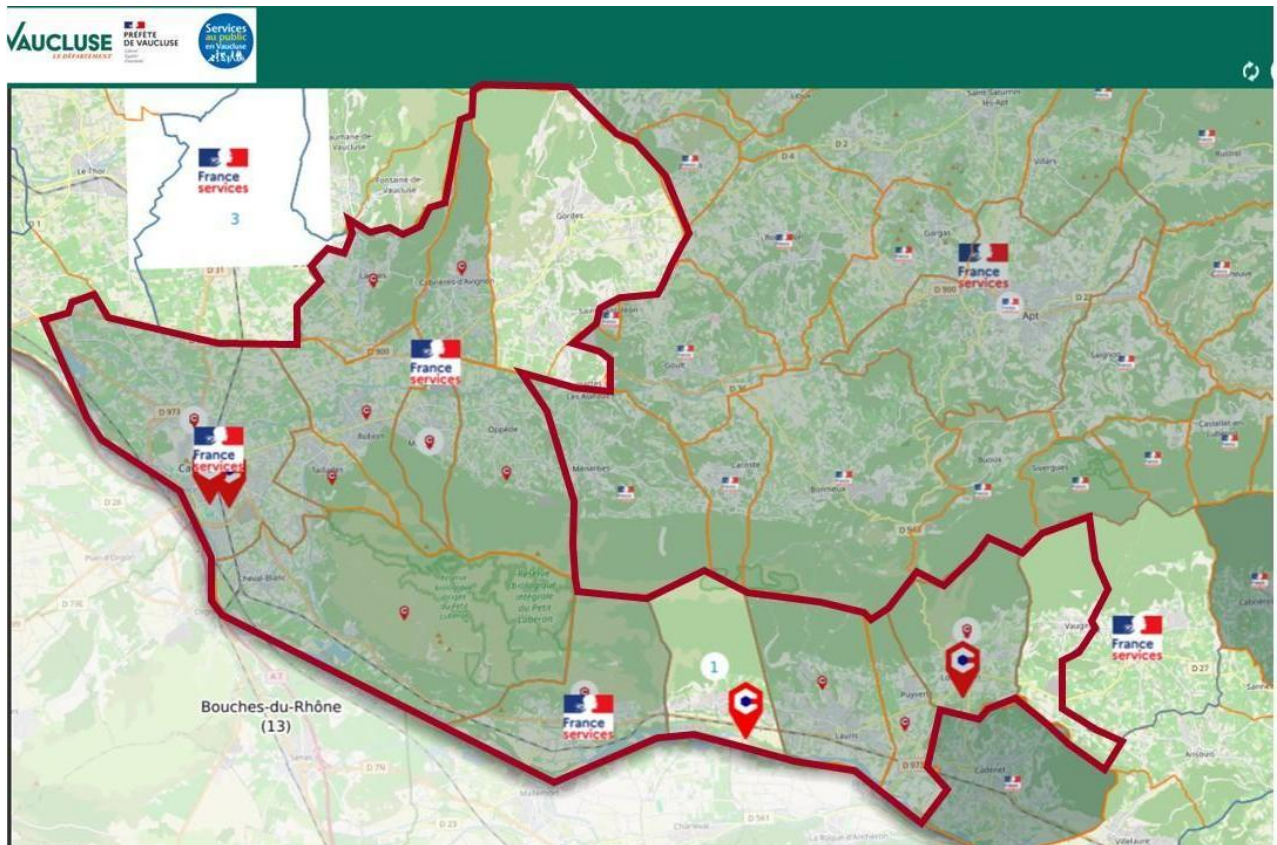
- Les espace France services,
- Les conseillers numériques,
- Les structures membres du Réseau Départemental de l'Inclusion Numérique (appel à projets porté par le Département et associant la CAF, la MSA et l'Etat),
- Les Assistants aux Démarches Administratives et Numériques qui assurent l'accompagnement des usagers des EDeS,
- Les initiatives associatives en faveur de l'accès aux droits.

Depuis le lancement du programme France Services en 2020, l'Etat a investi aux côtés des collectivités dans la création d'un réseau de proximité permettant de rapprocher les usagers des services publics. Cinq années après sa création, le réseau France services représente plus de 2 900 structures réparties sur le territoire national.

En Vaucluse, 26 espaces France services ont été labellisés dont 3 espaces sur le territoire LMV :

- deux espaces portés par le groupe La Poste, situés à Mérindol et Coustellet
- un espace France services intercommunal porté par LMV et situé à Cavaillon.

## Le déploiement des espace France services et des conseillers numériques sur le territoire LMV :



Sources: Cartographie "Lieux d'inclusion et de médiation numériques" du Conseil Départemental de Vaucluse

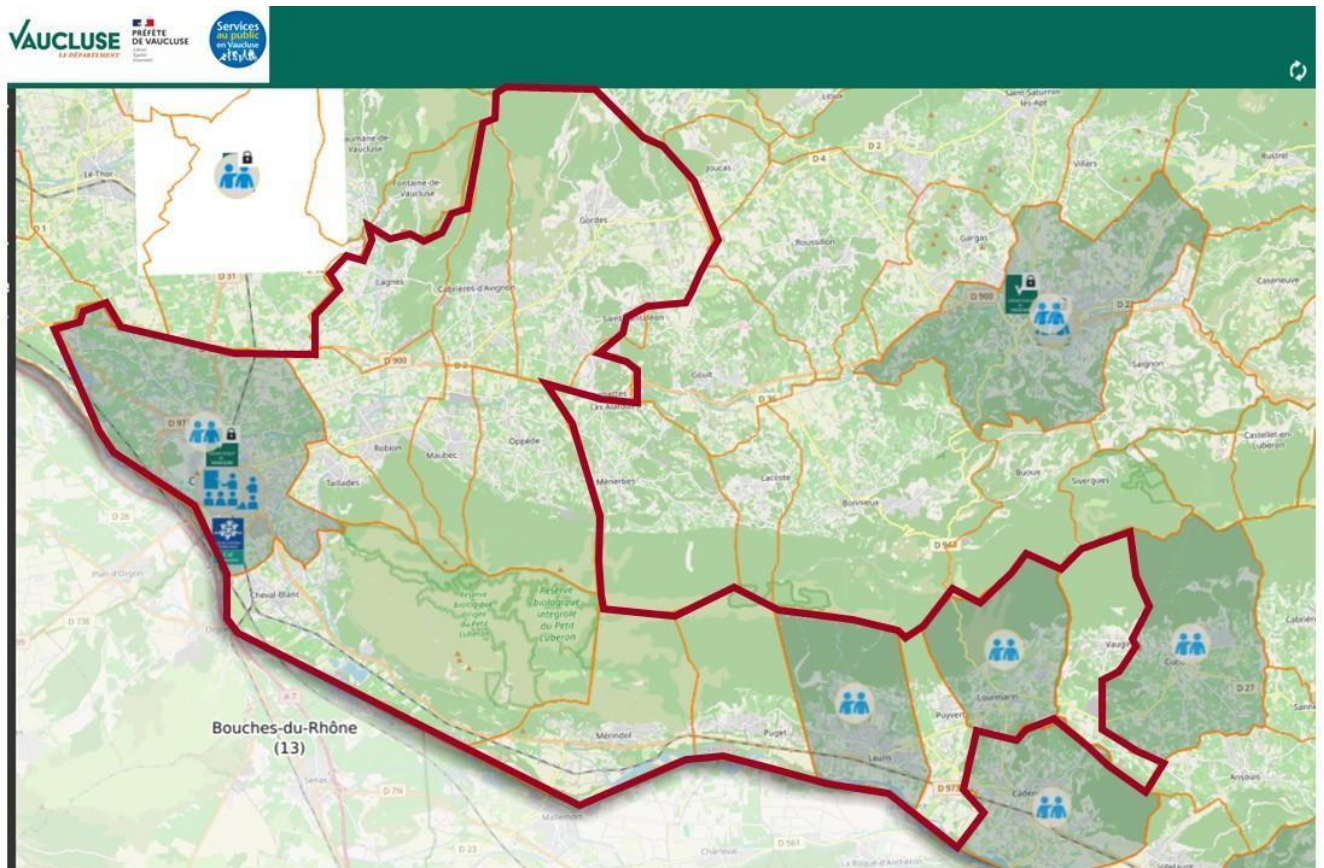
Plusieurs postes de conseillers numériques ont également été créés sur le territoire:

- un poste porté par la direction des Médiathèques LMV qui permet le déploiement d'un service d'accompagnement individuel et collectif sur le réseau des 12 médiathèques,
- un poste porté par le centre social la Bastide, au coeur du quartier prioritaire de la Clède,
- un poste porté par la commune de Puget qui permet d'animer un espace numérique de proximité et de proposer à une centaine d'adhérents des ateliers numériques dans et hors les murs,
- un poste porté par la Fruitière Numérique située à Lourmarin qui permet d'offrir sur le sud du territoire une offre de médiation numérique (en collectif et en individuel).

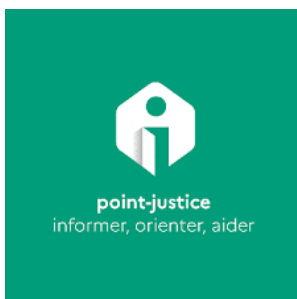
D'autres services d'accompagnement labellisés par le Département de Vaucluse ou la CAF sont également présents sur le territoire LMV mais polarisés sur la ville-centre, Cavaillon :

- l'ANPEP est membre du Réseau Départemental de l'Inclusion Numérique et assure à ce titre une mission d'écrivain public numérique à Cavillon.
- Une Assistante en Démarches Administratives et Numériques est présente au sein de l'EDeS de Cavillon (service réservé aux personnes accompagnées par l'EDeS).

## Le déploiement des actions et programmes soutenus par le Département de Vaucluse et la CAF:



Sources: Cartographie "Lieux d'inclusion et de médiation numériques" du Conseil Départemental de Vaucluse



Au-delà des services d'accompagnement numériques, l'accessibilité aux droits est également permise par une information claire des administrés sur leurs droits et leurs devoirs. La labellisation Point justice de l'espace France services permet d'offrir une information et/ou une aide aux questionnements juridiques des usagers.

Plusieurs intervenants y sont présents : professionnels du droit, associations, conciliateurs de justice, délégués du Défenseur des droits, etc.

**L'activité du Point justice - France services LMV :**

En 2024, 4 600 accompagnements ont été réalisés par les conseillers France services, soit en moyenne une vingtaine d'accompagnements quotidiens sur les démarches administratives en ligne. 94% des personnes reçues ont pu finaliser leurs démarches au cours du rendez-vous.

79% du public accueilli réside à Cavaillon et un peu moins de 10% des usagers viennent des communes limitrophes (Cheval Blanc, Robion et les Taillades).

Sur le volet justice, plus de 1 000 personnes ont été accompagnées par le Point Justice, soit une augmentation de près de 10% par rapport à l'année précédente. 256 permanences ont été assurées par les partenaires du Point Justice.

**Les espaces France services portés par le groupe La Poste:**

L'espace France services de Mérindol a traité plus de 1 670 demandes en 2024, et celui de Coustellet a réalisé près de 1 600 accompagnements.



# Accès aux droits synthèse

## Atouts

La création de plusieurs dispositifs institutionnels tels que les espaces France services, les conseillers numériques ou le réseau RESAIN ont permis une structuration de l'offre de médiation numérique sur le territoire.

Ces politiques publiques ont également permis de développer l'offre d'accompagnement. Ainsi le recrutement d'une conseillère numérique à Puget a permis de

## Faiblesses

La multiplication récente des dispositifs et des appels à projets dont chacun a ses spécificités en terme de publics cibles, de services et d'approches, peut renforcer la méconnaissance de l'offre par le public.

L'interconnaissance des acteurs est bien développée à Cavaillon mais elle l'est moins sur le reste du territoire.

La temporalité des appels à projets peut fragiliser les structures ainsi que l'incertitude concernant la pérennité

## Opportunités

Le déploiement de la feuille de route numérique LMV qui a pour objectifs de favoriser l'interconnaissance entre les acteurs et d'améliorer l'orientation des usagers sur le territoire.

Les travaux engagés par les services de l'Etat et le Département pour clarifier le cahier des charges des différents dispositifs/appels à projets.

Le développement du Point justice et l'accueil de nouveaux partenaires qui viennent étoffer l'offre d'accès aux droits sur le secteur de Cavaillon.

## Menaces

La dématérialisation croissante des démarches administratives, et le manque d'anticipation dans les processus conduisant à la dématérialisation.

La fermeture des guichets de certains services publics qui provoquent des ruptures dans le parcours des usagers.

Le décalage entre la capacité des usagers à devenir autonomes et l'offre d'accompagnement.

La fragilité des structures, notamment associatives, renforcée par des financements à court terme.

# Partie 3. Bilan et analyse



## **Synthèse du diagnostic social partagé**

Ce diagnostic nous permet de dresser un portrait sur notre territoire à ce jour.

LMV Agglomération se distingue par son dynamisme, son attractivité et la richesse de ses 16 communes. Ces dernières années, elle a su préserver un équilibre tout en développant et en améliorant ses actions dans des domaines essentiels tels que le logement, l'accès aux droits, la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité. Portée par des projets ambitieux et des choix d'investissement pertinents, LMV Agglomération a consolidé ses actions et se prépare désormais à relever de nouveaux défis.

### **Au niveau démographique**

On observe que la population du territoire demeure globalement stable (-0,3 %), malgré une tendance au vieillissement marquée dans plusieurs communes, notamment à Gordes, Lagnes, Lauris, Lourmarin, Oppède, Taillades et Vaugines.

Cette stabilisation, accompagnée d'un vieillissement démographique, s'explique par plusieurs facteurs :

- la décentralisation et le développement du télétravail, qui ont favorisé l'installation de nouveaux résidents appartenant majoritairement aux tranches d'âge de 50 ans et plus ;
- la difficulté d'accès au logement dans certaines communes, limitant l'installation de jeunes primo-accédants.

Malgré ces constats, le territoire conserve un certain équilibre démographique, caractérisé par des flux internes dynamiques, témoignant d'une attractivité toujours réelle.

Parallèlement, la tendance nationale à la baisse de la natalité se confirme également sur le territoire de LMV Agglomération. Entre 2021 et 2023, une diminution de 8,5 % des naissances est observée.

Cette évolution impacte directement les services actuels et futurs, notamment ceux liés à la petite enfance, à la scolarité et à la jeunesse.

Cependant, cette baisse reste moins marquée que celle constatée à l'échelle départementale et régionale (-8,1 % rien qu'entre 2022 et 2023). Ce constat traduit la capacité de LMV Agglomération à maintenir les familles déjà installées et à répondre, au moins en partie, à leurs besoins.

LMV Agglomération couvre un vaste territoire de 356 km<sup>2</sup>, représentant près de 10 % de la population départementale. Forte de son attractivité, notamment touristique, chaque commune se distingue par une identité propre et des besoins spécifiques à sa population.

Cette étendue géographique met en évidence certaines disparités, les attentes et les besoins variant selon la composition démographique des communes et le niveau de services déjà en place.

## **Les communes du Luberon Sud**

Vaugines, Lourmarin, Puyvert, Puget, Lauris et Mérindol, Cheval-Blanc comptent à la fois une population résidentielle et secondaire. Elles bénéficient d'un tissu associatif fort et engagé ainsi que de services existants dans les domaines du numérique et de la culture. Les besoins en petite enfance et jeunesse sont particulièrement marqués, notamment en termes de places en ALSH et d'accueil petite enfance. La mobilité constitue également un enjeu important, compte tenu du réseau existant et du bassin de vie. Cela doit donc notamment inciter à renforcer la démarche de « aller vers » afin de réduire autant que possible le frein lié à la mobilité pour les publics en ruralité.

## **Les communes du Luberon Nord**

Cabrières-d'Avignon, Robion, Lagnes, Gordes, Oppède, Les Beaumettes et Maubec présentent également une population résidentielle et secondaire. La médiane des revenus a progressé ces dernières années, entraînant une hausse des prix immobiliers et des difficultés d'accès au logement pour les jeunes familles. Cette situation s'ajoute à la baisse de natalité, qui se traduit par une diminution de l'utilisation des services de petite enfance. La mobilité et l'accès au numérique demeurent des enjeux, tandis que l'accès à la culture est bien assuré grâce aux médiathèques et à un tissu associatif actif. Afin de réduire autant que possible le frein lié à la mobilité pour les publics en ruralité, il est nécessaire de renforcer la démarche de « aller vers ».

## **La ville centre : Cavaillon**

Cavaillon concentre 47 % de la population de l'agglomération, avec des disparités marquées au sein de sa population. La médiane des revenus y est relativement faible et certains quartiers prioritaires accueillent une population plus précaire. La ville dispose d'une offre dense de services dans les domaines du numérique, de la culture, de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, ainsi que de centres sociaux et d'un tissu associatif engagé. La mobilité est soutenue grâce aux réseaux ZOU et C'Mon Bus, au train et à l'accès autoroutier.

## **Les enjeux**

Au regard des éléments de diagnostic qui sont partagés par l'ensemble des partenaires et de la CTG précédente, trois grands enjeux peuvent être dégagés sur le territoire de l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse déclinés selon cinq grandes orientations :

**Enjeu n°1** : L'attractivité du territoire et la promotion de l'offre de services existante pour encourager l'installation et le maintien des familles

**Enjeu n°2** : La construction des citoyens de demain au travers de la continuité éducative

**Enjeu n°3** : Une coordination efficiente sur le territoire

De ces enjeux découle le plan d'actions 2026-2030 qui présente les orientations et axes de travail pour les cinq prochaines années, avec des actions ciblées pouvant être lancées ou renforcées. Ils font également émerger des projets à envisager à moyen et long terme pour le développement du territoire.